

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2022

Refllet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



DOSSIER SPÉCIAL

L'action municipale : bilan 2021 et perspectives



SAINT
PALAIS
SUR-MER

 **3**
Temps fort

 **4**
Rétrospective

 **7**
L'actu

 **16**
Conseil municipal

 **18**

© Denis BIBBAL - Artgrafik Media Productions



**Zoom sur...
Bilan 2021 et perspectives**

 **26**
Un peu d'histoire

 **30**
Agenda

 **36**
Coup de cœur
de la médiathèque

 **37**
Les associations

 **42**
État civil
Expression libre

 **43**
Infos pratiques

 **46**
Sur Instagram



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr /

Site: www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi: 9h-12h30 et 13h30-16h30 /

Responsable de la publication: Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction:** Fabienne LABARRIÈRE /

Participants: Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication:**

Baptiste TONIN / **Chargée de communication:** Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine:**

agencescoopcommunication 12719 MEP / **Impression:** Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture:** Artgrafik.

Édito



**Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,**

Malgré une deuxième année bien difficile dans le contexte sanitaire, les périodes estivales et automnales passées ont permis de renouer avec nos manifestations, à travers lesquelles chacun peut s'épanouir et se retrouver. En fait, ce qui fait le véritable lien social auquel je suis tant attaché.

Gageons que l'évolution de l'épidémie ne vienne pas contrecarrer ce vent de liberté et le plaisir de nous retrouver en famille ou entre amis lors des fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite néanmoins de passer un bel hiver et de pouvoir en profiter pleinement tout en restant prudents, respectueux des gestes barrières et des recommandations vaccinales et en prenant bien soin de vous et de vos proches.

Le passage d'une année à l'autre est un moment festif et l'occasion de se souhaiter les meilleurs vœux pour l'année à venir, dans un esprit de partage et de bienveillance. J'aurai une pensée toute particulière pour chacune et chacun d'entre vous qui ont eu à souffrir de la Covid-19, ou qui ont perdu un être cher.

Heureusement, lors de cette année 2021, la commune a su se doter de moyens afin de mieux vous accompagner durant cette terrible période. Toute ma gratitude et mes remerciements s'adressent à l'ensemble du personnel et de nos divers services : CCAS, accueil, services techniques et administratifs, police municipale, école, service culturel, élus... Sans oublier les nombreux bénévoles venus enrichir l'équipe sur le terrain, qui se sont mobilisés pour accompagner les anciens, les personnes isolées, les plus jeunes, les acteurs économiques, à travers tout un panel de dispositifs, bien épaulés par les services de l'État et de la CARA. Je tenais donc à vous rendre hommage pour cet engagement bénévole et ce sens aigu du service public. Dans ce contexte et avec votre participation, nous avons eu collectivement la volonté de regarder l'avenir positivement.

Les décisions d'annulations ou de maintien en service minimum d'événements sportifs, culturels, festifs ont été un vrai casse-tête et ont généré des choix parfois cornéliens. J'adresse un second merci bien mérité à notre équipe événementielle, à notre centre culturel, sans oublier nos nombreuses associations souvent dans le désarroi en attendant des jours meilleurs.

L'équipe municipale à mes côtés a continué d'œuvrer pour le « bien vivre » à Saint-Palais-sur-Mer, même si certains travaux prévus ont largement été perturbés. Cependant, le suivi de la qualité des eaux de baignade est resté une préoccupation constante, comme la poursuite de notre PLU dont l'enquête publique est en cours, la reprise de nos réunions de quartier avec une participation record et de très bons échanges constructifs, l'arrivée de la fibre optique dans 92% de nos foyers, la poursuite du projet ADS (Aménagement durable des stations), avec la réhabilitation de l'avenue de la Grande Côte sur trois années, l'avenir de notre arrière centre-ville, la sécurité de l'avenue de la République saturée en saison estivale, ou encore le projet d'une maison de santé...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine, avec un dossier consacré au bilan de l'année 2021 et aux perspectives.

Au plaisir de vous retrouver, je vous communique deux dates qui, je l'espère, seront maintenues : le jeudi 6 janvier à 18 h pour les Vœux du maire et le dimanche 13 février à 12 h pour le Repas des aînés.

Passer de très belles fêtes de fin d'année, et qu'à cette occasion s'illuminent nos cœurs et nos yeux et que la joie demeure.

Bonne et heureuse année 2022.

**Très solidairement
Votre maire,
Claude BAUDIN**

 Retrouvez *Reflêt*
en ligne sur
stpalaissurmer.fr





The ultimate guitare extravaganza

Concert duo guitare

VENDREDI 4 MARS 2022

● 21 h

📍 Salle Michel Legrand
Espace Le Spot

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

44^e rallye « Dunes et marais »

Contrôles administratifs et présentation des véhicules. Plus de 100 « buggys » une nouvelle fois au départ. Place du Commerce.



**SAMEDI
23 OCTOBRE**

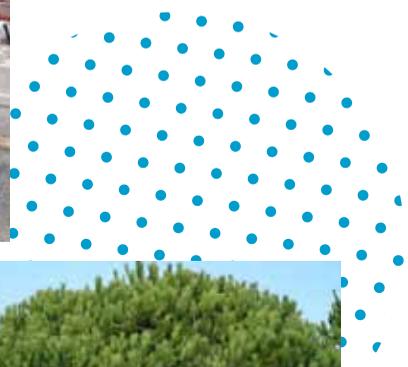
**« La soupe
à la grimace »**

Spectacle de marionnettes géantes dans le cadre du festival « Frissons sur nos villes ». Salle des fêtes.

VENDREDI 22 OCTOBRE

**Journée citoyenne
aux cimetières**

Nettoyage et entretien spécifique en présence de bénévoles et d'agents municipaux. Cimetières de Courlay et du Vieux Clocher.



JEUDI 11 NOVEMBRE

**Cérémonie commémorative
de l'Armistice de la guerre 1914-1918**

Organisée conjointement avec la commune de Saint-Augustin. Monument aux morts de Courlay.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
Trail Sable et Forêt - Patrick Fougère

Départ au parc Raymond Vignes



DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
**Cérémonie d'hommage aux morts
pour la France des combattants
d'Afrique du Nord**

Remise de médailles par Claude Vegnaduzzo, président des anciens combattants, à Gérard Ziegler, Maurice Joncoux et Daniel Piaska, pour services rendus à la France. Monument aux morts de Courlay



**DU 3 DÉCEMBRE AU
3 JANVIER**
Illuminations de Noël

Le centre-ville se pare de ses élégantes décorations de Noël. Place de l'Océan

DU 4 AU 31 DÉCEMBRE
Les chalets de Noël

Pause gourmande et conviviale proposée par les commerçants de la ville. Place de l'Océan



Retour en images sur... les Journées européennes du patrimoine

Avec deux conférences et trois visites commentées, le programme des 18 et 19 septembre 2021 à Saint-Palais-sur-Mer apparaissait riche et varié. Les visites concernaient le cimetière du Vieux Clocher (par Sophia Blanchard), le mur de l'Atlantique (1943-1945) et la rue de l'Océan (par S. Magrenon). Philippe de Fabry est intervenu quant à lui sur le bâti de notre station balnéaire avant 1914 et Jacques Peret sur le voyage à Cordouan du XVI^e au XX^e siècle.



Visite commentée : « Le mur de l'Atlantique » sur la plage de la Grande Côte.



Conférence de Philippe de Fabry dans la salle Michel Legrand.



Visite commentée de la rue de l'Océan.

TRAVAUX

Votre cadre de vie

Interdiction d'accès d'une portion du sentier des Douaniers

Entre la passerelle Émile Gaboriau et l'avenue des Pierrières

L'accès et l'utilisation du sentier des Douaniers entre la passerelle Émile Gaboriau et l'avenue des Pierrières est interdit par arrêté municipal pour des raisons de sécurité depuis le 1^{er} octobre 2021.

En effet, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a constaté, le 30 septembre 2021, **une fracturation de la falaise du Platin, ainsi que la présence d'un puit d'environ 5 mètres** sous les racines d'un arbre, et un effondrement récent d'un diamètre de 40 centimètres et d'une profondeur de 5 mètres, en bas de l'avenue des Pierrières, à proximité directe du sentier des Douaniers.

Il s'agit donc d'un **réel danger pour les promeneurs**. Par consé-



quent, il convient d'en sécuriser l'accès en interdisant le passage jusqu'à nouvel ordre.

La municipalité travaille en étroite collaboration avec le CEREMA et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour trouver une solution durable à ce phénomène naturel de mouvement de roches et d'érosion.



Renforcement des dunes

Pourquoi la ville place-t-elle des souches et des rondins de bois en pied de dune sur la plage de la Grande Côte? Et pourquoi est-il important de ne pas y toucher?

Le littoral est un environnement sauvage, naturel et sensible. Cette sensibilité est visible par la disparition progressive du sable sur certaines plages.

La raison principale est due aux mouvements naturels océaniques et estuariens qui emportent chaque année, au gré des marées, des mètres cubes de sable. Ces phénomènes naturels sont favorisés par la disparition de la laisse de mer, détruite au cours des dernières décennies.

Le nettoyage intensif des plages est un des facteurs qui a considérablement déstabilisé l'équilibre de cet environnement. La commune a donc fait le choix de limiter drastiquement le nettoyage mécanique sur les plages non urbaines. Pour **stabiliser les dunes et retenir le sable**, les agents des services techniques ramassent le bois dragué par l'océan pour le placer en pied de dune. Les souches connaissent une nouvelle vie en tant que bouclier naturel.

En plus de lutter contre l'érosion dunaire, **ce bois favorise la renaturation et crée un habitat pour la faune et la flore du littoral**.

Il est donc préférable de ne pas déplacer ou toucher ces rondins. Par contre, il est conseillé d'observer discrètement si des gravelots à collier interrompu ou autres oiseaux marins s'en servent comme lieu de nidification.



Cimetière de Courlay :

allées réengazonnées permettant de filtrer les eaux pluviales et de faciliter l'entretien.



Rue des Mouillères :

réfection des trottoirs, réalisée par les agents municipaux.

ENFANCE / JEUNESSE

Ouverture de l'accueil de loisirs les mercredis

À partir du 1^{er} janvier 2022, l'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi, en plus des horaires habituels.

Au cours de l'année dernière, la Ville a été sollicitée par plusieurs familles pour que le centre de loisirs ouvre le mercredi pendant la période scolaire. Une enquête a été réalisée afin d'identifier les besoins des parents en vue de proposer ce nouveau service et de recenser le nombre de personnes intéressées.

20% des familles ont répondu favorablement et souhaitent inscrire leurs enfants les mercredis, plus ou moins régulièrement: 19 enfants fréquenteraient l'accueil de loisirs tous les mercredis, 4 mercredi sur deux, 20 occasionnellement.

Sur la base de cette fréquentation, la commission enfance-jeunesse puis le conseil municipal ont validé le fait d'expérimenter l'ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi, par journée ou



demi-journée, durant les six premiers mois de 2022 afin de s'assurer de la réalité des besoins des familles.

L'accueil aura lieu au groupe scolaire de **8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30** (possi-

bilité de déjeuner sur place). Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur pour la période des vacances scolaires (à retrouver sur le site de la Ville www.stpalaissurmer.fr/enfance_jeunesse/accueil_de_loisirs).

L'école dotée d'une nouvelle classe mobile informatique

L'école municipale Lucien Robin est désormais équipée d'une nouvelle classe informatique mobile, permettant aux enseignants de travailler avec leurs jeunes apprenants sur des outils numériques. Concrètement, il s'agit d'un meuble roulant accueillant 15 ordinateurs portables et 10 tablettes simultanément. Le chariot permet de les stocker en sécurité, de les recharger et de les déplacer facilement. Ce nouveau système apporte de la souplesse dans l'utilisation du matériel numérique: un groupe d'élèves peut travailler sur des ordinateurs portables pendant que l'enseignant s'occupe des autres enfants.



Un tableau blanc interactif (TBI) a également été acquis pour permettre aux enseignants et aux élèves de travailler avec un matériel innovant. Un précieux outil numérique sur-multipliant le champ des possibles en matière de pédagogie.

Un tableau blanc interactif (TBI) a également été acquis pour permettre aux enseignants et aux élèves de travailler avec un matériel innovant. Un précieux outil numérique sur-multipliant le champ des possibles en matière de pédagogie.

L'installation a été rendue possible grâce à un financement de l'État dans le cadre du plan national numérique (70%) et de la commune (30%) qui a porté le projet.

"Le numérique est maintenant essentiel pour l'avenir des enfants. Dans cette école, il était nécessaire de mettre à leur disposition du matériel performant", précise Claude Baudin, le maire.

NUMÉRIQUE

VOS CONSEILLERS SONT LÀ !

Saint-Palais-sur-Mer et huit communes de la presqu'île d'Arvert, associées au sein du groupement « Coclic'O », proposent depuis le 15 novembre 2021, en partenariat avec Soluris, un service gratuit d'accompagnement à l'usage des outils numériques. Deux conseillers, Franck Foulon et Bryce Riotta, accueillent toute personne rencontrant une difficulté dans l'utilisation de son ordinateur, de son téléphone ou de sa tablette.



UN NOUVEAU SERVICE, POUR QUELLES RAISONS ?

Le numérique est devenu incontournable dans l'ensemble de nos activités quotidiennes : recherche d'emploi ou de logement, communication et lien social, achats en ligne, démarches administratives, services de santé, formation, télétravail... Pourtant, chacun d'entre nous, quelle que soit sa situation (jeune, étudiant, particulier, professionnel, retraité...), ne dispose pas toujours des compétences ou de la confiance nécessaires pour utiliser ces nouveaux outils. Même les plus autonomes peuvent parfois se trouver en difficulté pour accéder à certains services complexes à appréhender. Les communes sont bien souvent les premières interlocutrices de proximité de leurs habitants. Aussi, un de leurs enjeux majeurs est de garantir l'accès aux droits et services essentiels dont nous avons tous besoin. C'est la raison pour laquelle nous créons Coclic'O, un service gratuit qui vise donc à **rendre le numérique accessible à chaque personne**.



Bryce Riotta et Franck Foulon, conseillers numériques France Services « Coclic'O ».

LE SERVICE COCLIC'O, POUR QUOI FAIRE ?

Nos neuf communes (Arvert, Breuillet, Chaillevette, La Tremblade, Les Mathes – La Palmyre, Saint-Augustin sur Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan et Vaux-sur-Mer) et leurs CCAS, appuyées par Soluris, se sont réunies pour renforcer et professionnaliser l'offre d'accompagnement numérique de leurs habitants. L'État soutient cette opération dans le cadre du

dispositif Conseiller Numérique France Services (www.conseiller-numerique.gouv.fr).

Ainsi, depuis le 15 novembre 2021, nos deux Conseillers Numériques France Services peuvent, sur rendez-vous, **assurer des permanences** (ou se rendre à domicile pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité). Ils pourront également organiser prochainement des ateliers et des formations.

LES MISSIONS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.).



Naviguer sur Internet.



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels.



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Apprendre les bases du traitement de texte.

JOURS DE PERMANENCE À SAINT-PALAIS-SUR-MER :

- Lundi : 14 h-17 h
- Vendredi : 9 h 30-12 h 30 – 13 h 30-16 h 30

Dans les locaux de l'ancienne mairie, parking du centre culturel Boris Vian – 28 avenue de Verdun.

Service accessible uniquement sur rendez-vous, en contactant :

- par mail : franck.foulon@conseiller-numerique.fr
- par téléphone : 05 46 23 56 56 (accueil de la mairie)

URBANISME

Possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne



© Adobe Stock

Les particuliers saint-palaisiens ainsi que les professionnels (maîtres d'œuvre, architectes, notaires, constructeurs...) peuvent déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, via la plateforme « guichet unique » accessible prochainement.

Ce service s'inscrit dans une démarche écologique globale de réduction du papier et répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Toutefois, le dépôt sous format papier en mairie ou par voie postale reste possible.

construire, de démolir, d'aménager, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme : c'est la **dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme** (dite « Démat. ADS »).

- Pour toute question, vous pouvez contacter
- le service urbanisme au 05 46 23 56 79 ou par mail urba@stpalaissurmer.fr
- Accueil du public de 13h30 à 16h (sauf le mercredi)



À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de



Avis d'enquête publique unique

Avis d'enquête publique unique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) et la création de périmètres délimités des abords de monuments historiques (PDA), du 6 décembre 2021 au 7 janvier 2022 inclus.

Toutes les informations sont à retrouver en mairie et sur le site internet www.stpalaissurmer.fr

SOCIAL

Réunion

« Villes amies des aînés »



Vous êtes Saint-Palaisien et vous souhaitez participer à la démarche « Villes amies des aînés » ? Venez contribuer à améliorer votre qualité de vie en partageant vos expériences !

Rendez-vous à la seconde réunion qui se tiendra **jeudi 20 janvier 2022**, à 15h à la salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer, 31 rue du Logis Vert.

Repas des aînés

Le repas des aînés offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) aura lieu **dimanche 13 février 2022 à 12h à la salle des fêtes ou à la salle omnisports Dominique Rocheteau.**

Toutes les personnes de plus de 72 ans y sont cordialement invitées dès lors qu'elles résident toute l'année sur la commune. Pour les conjoints de moins de 72 ans, une participation de 28€ sera

demandée lors de l'inscription (libeller le chèque à: Trésor public). Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

Les inscriptions seront prises en mairie mercredi 19 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 17h **au moyen du coupon-réponse ci-dessous dûment complété.** Toutefois, les personnes ne pouvant s'inscrire ce jour-là pourront retourner le coupon au plus tard le **jeudi 3 février.**



Repas des aînés - Inscription

Sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur à cette date.

Dimanche 13 février 2022 à 12h à la salle des fêtes, rue du Logis Vert (ou à la salle omnisports Dominique Rocheteau, rue des Ormeaux) 17420 Saint-Palais-sur-Mer

COUPON À REMETTRE À L'INSCRIPTION mercredi 19 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ou à envoyer au plus tard jeudi 3 février à :

HÔTEL DE VILLE – CCAS
1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer

TABLE N°

REPAS DES AÎNÉS
Dimanche 13 février 2022

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER
demande(nt) l'inscription au « repas des aînés ».

NOMBRE DE PERSONNES :

DATES DE NAISSANCE DES PERSONNES (obligatoire) :

Si vous faites des inscriptions groupées pour être à une même table, merci de noter toutes les personnes ou de rassembler vos coupons.

VIE DES QUARTIERS

Réunions de quartier : un nouveau concept simple et efficace



Les six réunions de quartier ont réuni près de 350 personnes du 26 août au 9 novembre 2021, dans un état d'esprit positif, constructif et dans l'écoute.

Cette nouvelle version, réunissant les délégués du quartier concerné, l'élu contact, les adjoints au maire chargés des quartiers et des travaux et Monsieur le Maire, a débouché sur des discussions instructives et sur une volonté commune d'agir efficacement. À l'issue, plus de 90 doléances ont été recensées.

« Notre position est claire : soit la municipalité peut répondre favorablement à une demande, et dans ce cas on précise l'échéance, et on la respecte ; soit ce n'est pas possible, auquel cas on en explique précisément la raison », précise Daniel Derrien, adjoint au Maire responsable de la vie des quartiers.



Les comptes rendus sont à retrouver en intégralité sur le site de la Ville :
Ma ville > Ma commune > Mon quartier

ENVIRONNEMENT

De la collecte aux analyses : le triathlon éco-citoyen s'invite chez vous !

La ville de Saint-Palais-sur-Mer accueille un nouvel événement mixant responsabilité et divertissement : le TRI'athlon.

Organisé par un groupe de quatre étudiants en licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs » à l'université de La Rochelle, ce projet regroupe trois épreuves ludiques et dynamiques incluant un village de sensibilisation à l'environnement.

Les épreuves mélangeront compétitivité, cohésion, réflexion et apprentissage et sensibiliseront à la pollution plastique et à la préservation des plages.

L'association Environat, structure porteuse du projet, offrira son expertise scientifique et sera accompagnée d'autres partenaires. L'occasion de favoriser un moment de partage, d'échange et de sensibilisation.

Les informations concernant la billetterie pour le Tri'athlon, seront disponibles prochainement sur l'événement Facebook "TRI'athlon 2022 - Saint-Palais-sur-Mer" ou auprès de la mairie.



Contact : triathlon.eco21@gmail.com



TRI'athlon

**Samedi 20 mars 2022,
plage du Bureau**

CULTURE

Une nouvelle médiathèque au Centre Culturel

Delphine Géraud vient d'intégrer l'équipe de la médiathèque et sera chargée de la section jeunesse. Présentation.



Reflét : *Delphine, qu'est-ce qui vous a donné envie d'intégrer l'équipe de la médiathèque ?*

Delphine Géraud : *C'est une médiathèque très dynamique qui possède une vision moderne du métier avec laquelle je suis en accord. Elle est située dans un centre culturel, je m'attends donc à des échanges féconds entre les différents intervenants, en particulier les musiciens, moi-même étant passionnée par la musique !*

R : *Quel est votre parcours ?*

DG : *Mes expériences professionnelles et personnelles m'ont conduite à côtoyer les enfants dans des contextes très variés, à les accompagner aussi, certaines fois, pour dépasser des difficultés liées à leur scolarité par exemple. Par le passé j'ai été enseignante et psychopédagogue, j'ai adoré le contact avec ce public jeune car il est plein de potentiel et de promesses. Aujourd'hui je*

souhaite mettre mon expérience au service de la médiathèque et des jeunes Saint-Palaisiens, car j'ai souvent pu mesurer combien la culture est un levier pour le développement et la construction de chacun.

R : *Vos projets pour la section jeunesse ?*

DG : *Avec l'ensemble des acteurs culturels de la ville, je souhaite proposer une section jeunesse très active et inventive. Dans « L'heure du conte » que j'ai animée dernièrement, j'ai essayé d'apporter une pointe de modernité via la projection de vidéos et d'images. J'ai la volonté de déclencher chez les enfants l'amour de la lecture, la curiosité et la soif de connaître.*

R : *Pouvez-vous nous parler de « L'heure du conte » ?*

DG : *C'est une animation qui a lieu tous les premiers mercredis du mois à 16h à la médiathèque. Des histoires sont racontées aux enfants à partir de 4 ans. Lorsqu'elles sont racontées à voix haute, les histoires acquièrent une autre dimension. L'enfant apprend à se concentrer sur la compréhension et l'écoute, il se laisse imprégner par les mots et leurs sens et crée des images mentales. Tout cela rend l'écoute d'histoires riche, elles deviennent le pont qui relie le réel à l'imaginaire. Les personnages sont aussi importants car ils vont permettre à l'enfant de s'identifier aux héros. Enfin, les histoires partagées permettent aux parents d'échanger avec leur enfant, elles deviennent des sujets de discussions, de détente et de partage en famille.*



L'artiste du Vieux clocher récompensé par l'Académie de Saintonge

L'Académie de Saintonge a décerné, le 17 octobre 2021, 14 prix à des personnalités qui se sont distinguées dans le domaine de la culture, des arts, de la science et de l'identité régionale.

Parmi elles, **Pierre Campo**, connu à Saint-Palais-sur-Mer pour avoir exposé au Vieux clocher cet été dans le cadre d'une collaboration inédite et durable intitulée « **De la Terre à l'Amer** ». L'artiste a reçu le Prix Dangibeaud pour son atelier de sculpture (sauvetage de moules du XVIII^e siècle).

Une large partie de son travail, désormais récompensé, fut ainsi présentée à plus de 1 500 visiteurs entre juin et septembre 2021, venus découvrir son univers atypique. Une collaboration qui devrait se poursuivre dans les prochaines années.



DISPARITION

Hommage à une personnalité saint-palaisienne, Monsieur Franck Pilloton

« Un si GRAND petit MONSIEUR »

« **T**out d'abord, comme celui de Michel Nappée disparu il y a déjà dix ans, le nom de Pilloton est indissociable de celui de la ville de Saint-Palais-sur-Mer. Beaucoup d'entre nous ont connu ces dernières années ce petit monsieur, **d'une discrétion rare** de nos jours et doté **d'un humour bienveillant**. Mais qui connaissait vraiment celui qui a fait une brillante carrière d'architecte décorateur dans le monde entier ?

Franck est né le 6 avril 1927, dans la maison familiale avenue de Verdun, face au temple, datant des années 1700, façonnée et habitée par les ancêtres de ses ancêtres. Sa grand-mère centenaire le tenait sur ses genoux et lui racontait les souvenirs de son propre grand-père également centenaire, chevauchant l'épopée napoléonienne. Sans doute lui aussi rêvait-il de continuer cette lignée de centenaires.

Enfance paisible et heureuse à Courlay, enfant choyé et couvé par sa mère, au côté d'une petite sœur Nicole plus douée que lui à l'école. Tellement différents et tellement

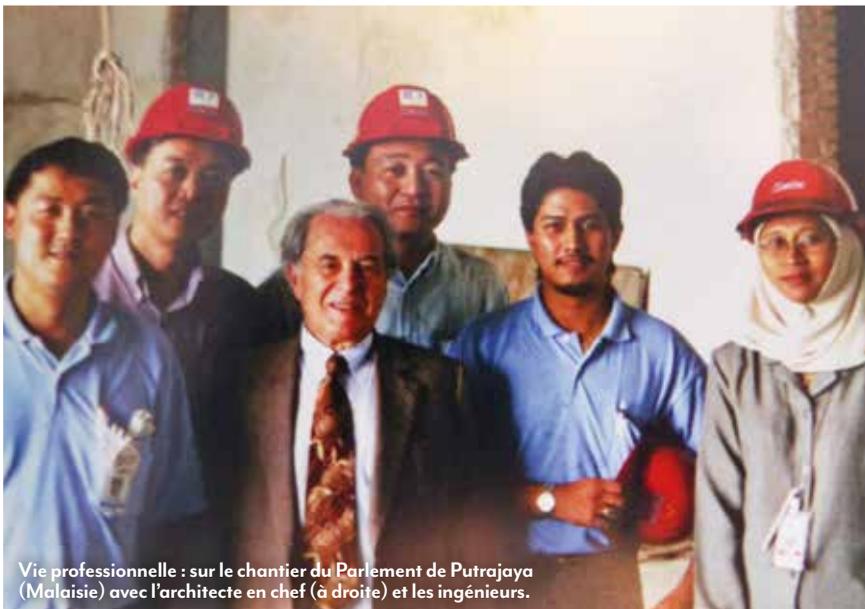
proches, d'accord sur pas grand-chose mais se retrouvant sur tout.

Un enfant fasciné par la forêt toute proche, l'école de son enfance: évasion, liberté, rêves... où il a passé des heures à poursuivre l'invisible coucou. Il s'émerveillait pour les fourmis, les abeilles, les papillons, les nids et les véhicules de son père dont il gardera ce goût pour le miel et les belles voitures. Hélas, l'invasion allemande est vécue douloureusement et **il n'apprécie guère le bruit des bottes**. Il deviendra un résistant en culotte courte, téméraire, maladroit mais disons chanceux sur le mur de l'Atlantique. À 12 ans, certificat d'études en poche, il reçoit en cadeau sa première bicyclette « bleue ». Il peut alors parcourir la presqu'île d'Arvert et Royan. De ces paysages qui se succèdent lui vient **l'envie de dessiner et de peindre**, interpellant déjà sa maman. À 17 ans, Franck part en « zone libre » à Saumur, d'où il apprendra le bombardement de Royan. De retour à Courlay, il regretta d'avoir manqué **à 48 heures près le passage du général de Gaulle**

à Saint-Palais, reçu par le maire, le docteur Théas, pour célébrer la libération de la « poche de Royan ».

À 18 ans, liberté retrouvée grâce à des amis hébergeurs, **il décide de partir à Paris** pour préparer l'entrée aux Arts décoratifs. Le monde de l'art s'ouvre à lui, l'étudiant fauché tente sa chance dans un Paris ouvert aux audacieux. Un an plus tard, il réussit son concours et entre aux **Arts décoratifs de Paris**, à la grande fierté de sa mère et grâce à son observation de la nature et à la richesse de ses couleurs.

Il fera ses premières armes avec une commande par l'État de **cinq cartons de tapisseries** (dont quatre seront réalisées à Aubusson et une aux Gobelins) puis avec des aménagements du **Château des Milandes, chez Joséphine Baker**, devenue une amie. Il présentera pendant trois ans, en bon « parpailot » infiltré, en toute loyauté, chez le rival « papiste », **une exposition d'art sacré** à travers toute l'Europe. Parallèlement il travaille pour le compte d'un directeur **d'agence**



Vie professionnelle : sur le chantier du Parlement de Putrajaya (Malaisie) avec l'architecte en chef (à droite) et les ingénieurs.



Une de ses fiertés : son carrelat du « Pont du Diable ».



Un ami sincère et fidèle

© Crédits photos : collection privée

de voyage, l'agence Monit, chez qui il fera la connaissance d'Annie, sa future femme.

En 1965, il crée sa propre société, « Inter Art », qui obtiendra petit à petit une réputation nationale puis internationale : Amérique, Afrique, Asie, Europe, Moyen-Orient.... Il aménagera de nombreux hôtels de luxe pour de grandes chaînes : Méridien, Sheraton... et plusieurs palais présidentiels ou gouvernementaux, au Moyen-Orient ou en Asie. Plus de 350 000 m² de bureaux. Comme il aimait à le dire: « J'ai besoin d'action permanente, une volonté d'être sans cesse dans



le mouvement. Je n'ai jamais pu imaginer ne rien faire. »

Quel chemin parcouru par notre petit « cagouillard » provincial bien accueilli en milieu parisien, qui n'hésitera pas en 1950 à rallier Paris à Genève en solex pour retrouver son ancien pasteur de Courlay. Un des premiers Occidentaux en 1957 à effectuer un voyage de 24 jours en Chine, chapeauté par le tourisme chinois naissant de Mao.

En 1962, à 35 ans, il épouse (enfin !) Annie, dont il aura deux fils, Éric et Xavier, et à laquelle il délèguera leur éducation, trop pris par ses incessants voyages. Peu démonstratif, il sera un père dévoué, fier, inquiet, généreux et tellement heureux qu'un de ses fils ait hérité de sa fibre artistique et que l'autre fasse une carrière dans la haute fonction publique. Il se reconvertira en un grand-père très attentionné bien que parfois étonné par l'essor de ses quatre petits-fils et de sa petite-fille.

Autre facette d'un homme attaché à son terroir, celle où il fut élu conseiller municipal à deux reprises : en 1971 aux côtés du maire Raymond Vignes et en 1995 aux côtés du maire Henry Bugnet. Il fut sans doute, dès 1972, le père de l'architecture du nouveau centre-ville (qui fit couler beaucoup d'encre et lui valut quelques prises de bec avec les commerçants de cette époque) ou encore celui qui eut l'idée géniale de la création de notre lac avec la collaboration de la famille Metin, ses amis.

J'ai eu la chance de connaître Franck en 1989 lors de la campagne municipale où j'ai pris sa « place » depuis déjà 32 ans. Que d'heures passées à ses côtés à me retracer toutes ses grandes aventures et réalisations en Arabie Saoudite, en Inde, au Kazakhstan, en Malaisie, aux Seychelles, au Mexique, en Irak, en Indonésie, à Moscou, etc., avec toujours des anecdotes plus succulentes les unes que les autres. Je n'oublie pas non plus son amour de jeunesse, la peinture, qu'il a toujours pratiquée en dilettante, pour le plaisir. Il disait avoir réalisé 340 tableaux. La seule et unique exposition de ses œuvres personnelles s'est tenue il y a peu de temps au Vieux Clocher de Saint-Palais.



Franck et Nicole devant leurs parents en 1939.

© Crédits photos : collection privée

Merci Franck pour toutes ces confidences et souvenirs inclassables.

Je retiendrai, au final, tes multiples passions : la lecture qui faisait partie de ton quotidien, la peinture qui te rendait heureux, rouler dans ton buggy blanc, de belles rencontres durant tes longues années d'activité, voyager dans des pays où tu ne pensais jamais aller et rencontrer des personnalités connues, puissantes et fortunées, ta collection de tableaux et d'œuvres d'art et tous tes amis de cœur, dont j'ai eu la chance de faire partie, toi l'ami sincère et fidèle.

Un long périple de 94 années, d'un « p'tit gars » de Saint-Palais parti de Courlay pour parcourir le monde, et revenu il y a une dizaine d'années dans sa maison face à la plage de Nauzan à contempler cet océan et cet horizon, chaque jour, t'inspiraient un tableau. Une belle vie que tu as tant aimée et dont tu as pu profiter presque... jusqu'au bout. Je garde de toi l'image d'un ami attachant aux multiples anecdotes et au regard de séducteur.

Merci pour tout, Franck. »

Claude BAUDIN
Maire

Sincères remerciements pour leur aide à sa sœur Nicole et à son fils Éric, au modeste rédacteur que je suis.

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 23 septembre 2021

• Demande de dénomination commune touristique

• Décide à l'unanimité de solliciter le renouvellement de la dénomination de commune touristique.

• Réforme de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les nouvelles constructions

• Décide à l'unanimité de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2022, à 40 % de la base imposable l'exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés bâties des constructions nouvelles, reconstructions, additions de construction à usage d'habitation.

• Immobilière Atlantic Aménagement / Le Carré Fleuri (quartier du temple) / garantie d'emprunt LBP / PLS et PLS FONCIER

• Décide à l'unanimité, d'approuver les dispositions suivantes :

- **Article 1^{er}** : Accord du garant
- **Article 2** : Déclaration du garant
- **Article 3** : Mise en garde
- **Article 4** : Appel de la garantie
- **Article 5** : Durée
- **Article 6** : Publication de la garantie

• Exploitation des courts de tennis / délégation de service public / avenant n°2 à la convention

• Décide à l'unanimité d'approuver la signature d'un avenant n°2 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation des courts de tennis pour la mise à disposition de la grande salle de la salle omnisports les mercredis matin et samedis après-midi de la saison 2021/2022 au prix de 150 €.

• Cinéma / délégation de service public / dégrèvement de la participation 2021 / avenant n° 2 à la convention

• Décide à l'unanimité d'approuver la signature d'un avenant à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du cinéma portant sur le dégrèvement total de la participation pour l'année 2021.

• Création d'un poste d'adjoint technique affecté au service entretien

• Décide à l'unanimité d'approuver la création d'un poste d'adjoint technique pour un temps de travail de 17/35^e à compter du 1^{er} octobre 2021.

• Voie verte cyclable entre Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-Mer / réalisation du tronçon 41 reliant les deux communes / demande de fonds de concours

• Décide à l'unanimité :

- de solliciter auprès de la communauté d'agglomération Royan Atlantique l'attribution d'un fonds de concours représentant 50% au maximum du reliquat restant à la charge de la commune,
- d'approuver le plan de financement de ce projet comme suit :

Dépenses effectives	Montant H.T
Montant des travaux à la charge de la commune	66 025,10 €
Montant plafond de subvention de l'opération	66 150,00 €
Recettes	Montant
Fonds de concours (50% maximum du montant HT des travaux)	33 012,55 €
Autofinancement communal	33 012,55 €

• Ministère de l'Éducation nationale / appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires / convention de financement

• Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et l'académie de Poitiers pour le financement de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique.

• Exploitation de la web radio / association Studio Saint-Palais / convention de partenariat

• Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et l'association Studio Saint-Palais pour l'exploitation de la web radio dénommée « Radio Saint Pal ».

• Cheminement piétonnier reliant la rue du Logis Vert à la rue Émile Grémeau / déclassement de la parcelle AC n° 842 / abandon de la procédure

• Décide à l'unanimité d'abandonner la procédure de déclassement de la parcelle AC n° 842 au profit de la fermeture de nuit (22 h - 8 h) de ce passage et d'en informer le commissaire-enquêteur.

Actualisation de la longueur de la voirie communale pour la DGF

- Décide à l'unanimité :
- d'approuver la longueur de la voirie communale à 70 900 mètres linéaires,
- d'autoriser Monsieur le maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la préfecture pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement 2022.

Dénomination voie / rue des Hopalines

- Décide à l'unanimité de nommer la voie interne desservant le programme immobilier situé au droit du 9-13 rue des Hortensias : rue des Hopalines.

Alignement 11 rue des Amandiers / acquisition de la parcelle AR 719 / rectificatif

- Décide à l'unanimité de confirmer l'acquisition de la parcelle cadastrée AR 719 au prix de 3 160 €.

Organisation mondiale de la santé / adhésion au réseau "Villes amies des aînés" / désignation des représentants

- Décide à l'unanimité :
- de confirmer l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer au réseau francophone des « Villes amies des aînés », ainsi qu'au réseau mondial des « Villes amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé,
- de désigner Christine Defaut, titulaire, et Maïté Flausse, suppléante, pour représenter la commune au sein de l'association.

Séance du 4 novembre 2021

Accueil de loisirs / ouverture les mercredis en période scolaire

- Décide à l'unanimité :
- de valider l'ouverture de l'accueil de loisirs les mercredis à compter du 1^{er} janvier 2022,
- de déclarer auprès de la Caisse d'allocations familiales ce nouveau service et de préparer les dossiers d'inscription pour les familles.

Consorts FIXOIS / inondations publiques / protocole d'accord transactionnel

- Décide à l'unanimité :
- d'accepter les termes du projet de protocole rédigé par l'avocat de la commune et celui des consorts FIXOIS,
- d'approuver la perception de la somme de 19 968,80 € TTC versée par la SMACL, à l'article 7718 du budget principal, et correspondant au montant de l'indemnité accordée aux propriétaires.

Cinémomètre / convention avec Vaux-sur-Mer

- Décide à la majorité (5 contre) d'approuver la convention de mise à disposition d'un cinémomètre avec la commune de Vaux-sur-Mer pour une durée de trois ans.

CARA / gestion des eaux pluviales (GEPU) / transfert de compétence / rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées

- Décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), réunie le 13 septembre 2021, de la CARA concernant le transfert de la compétence en matière de « gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU), en prenant en compte la surface urbaine réelle.

Eau 17 / rapport annuel service eau potable / exercice 2020

- Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 du service eau potable de l'Eau 17.

Élection d'un adjoint au maire / vacance de poste

- Suite à la démission de la 1^{re} adjointe, transmise à Monsieur le Préfet, pour raisons personnelles de disponibilité, décide à la majorité, la minorité ne prenant pas part au vote :
- de maintenir à 8 le nombre d'adjoints, le vote ayant été fait à main levée,
- que l'adjoint à élire prenne rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus, ceux-ci remontant dans l'ordre du tableau,
- d'élire le nouvel adjoint à bulletin secret à la majorité absolue ; après avoir constaté que seule Fabienne Labarrière est candidate au poste de 8^e adjoint
- À l'issue du vote, Fabienne Labarrière a été proclamée 8^e adjointe.

Décision modificative n° 1 / budget principal 2021

- Décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal comme suit :

Désignation	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
D - 012 - 6218		8 300,00		
D - 012 - 64118		17 300,00		
D - 012 - 64131		33 500,00		
D - 012 - 6455		5 200,00		
R - 73 - 7381				64 300,00
		64 300,00		64 300,00

Centre nautique / création d'un poste de rédacteur principal 1^{re} classe

- Décide à l'unanimité :
- de créer, à compter du 1^{er} janvier 2022, un poste de rédacteur principal 1^{re} classe qui correspond aux fonctions de responsable du centre nautique,
- de solliciter auprès de la communauté d'agglomération Royan atlantique la révision du calcul du transfert de charges.

Commerces de détail alimentaire / ouvertures dominicales 2022 / avis

- Décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur la dérogation pour une ouverture dominicale des commerces de détail alimentaire les dimanches suivants :
- 10, 17, 24 et 31 juillet 2022,
- 7, 14 et 21 août 2022.

ZOOM SUR...



© Denis BIBBAL - Artgraphik Media Productions

Bilan de l'année 2021 et perspectives

Presque deux années se sont écoulées depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale. Autour de Monsieur le Maire, des femmes et des hommes engagés pour porter et développer les projets avancés dans le programme de campagne.

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe a établi un programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui fixe les cadres et échéances.

Chacune et chacun d'entre nous vous expose synthétiquement les réalisations, dossiers en cours et projets à plus ou moins long terme sur ses délégations spécifiques, avec la présentation de dossiers transversaux et structurants pour l'avenir de notre commune et ses habitants.

Si 2020 fut une année bien particulière et lourde, qui a cependant permis d'affirmer notre cohésion et de montrer notre solidarité, 2021 a déjà un premier bilan, tel qu'il vous est présenté, dans l'attente d'une réunion publique au cours de ce premier semestre.

Urbanisme

1 LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- Entrée en application du futur PLU prévue à la fin du **premier trimestre 2022** ;
- C'est le résultat d'une **recherche d'équilibre entre intérêt individuel et intérêt général** : intérêt individuel pour garantir autant que possible le droit à la construction pour ceux qui le souhaitent et intérêt général en prenant notamment en compte les multiples obligations législatives qui ont encadré notre réflexion et orienté ce projet :
 - **La loi littoral**, avec les espaces proches du rivage et l'interdiction des ruptures d'urbanisation ;
 - Le classement d'une partie de notre commune en Site Patrimonial Remarquable ;
 - **La loi SRU** (solidarité et renouvellement urbain), avec une obligation de rattrapage en logements sociaux liée à la carence de notre commune ;
 - La nécessité de lutter contre **l'artificialisation des sols, la préservation de la biodiversité**, en sanctuarisant **les espaces NAF** (naturels, agricoles et forestiers) sur notre commune ;
 - La compatibilité avec **le futur SCOT** (schéma de cohérence territoriale) pour adapter les pratiques communales aux enjeux territoriaux de la CARA.



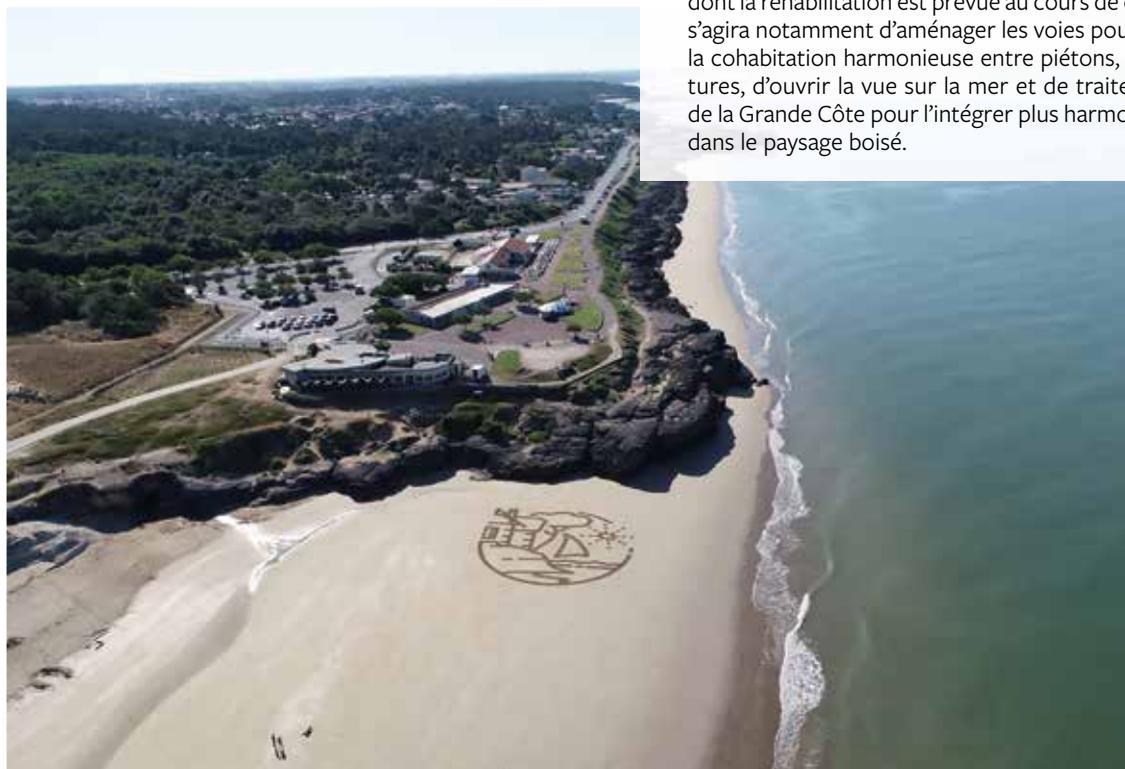
**Jean-Louis
Garnier**
1^{er} adjoint

2 LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

- Dès 2022, mise en place d'un règlement local de publicité (RLP) qui organisera l'affichage publicitaire sur l'espace public, le soumettant à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie.

3 LA DÉMARCHE AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS

- Démarche menée en partenariat avec le GIP et la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que la CARA (présentée dans *Reflét Janvier/février/mars 2021*) ;
- Arrive au terme de sa première étape avec la remise, en mars 2022, de l'étude conduite par le bureau Interland sur notre commune ;
- Concerne prioritairement **le secteur de la Grande Côte** dont la réhabilitation est prévue au cours de ce mandat. Il s'agira notamment d'aménager les voies pour permettre la cohabitation harmonieuse entre piétons, vélos et voitures, d'ouvrir la vue sur la mer et de traiter le parking de la Grande Côte pour l'intégrer plus harmonieusement dans le paysage boisé.



Enfance-jeunesse, commerce et tourisme

1 ÉCOLE

- Année scolaire 2021-/2022: 225 enfants accueillis, dont 70 % de familles saint-palaisiennes.
- **Une restauration scolaire engagée** : des repas préparés sur place par un cuisinier pour la 2^e année : le chef et son équipe proposent une cuisine gourmande, créative, avec déjà une exigence de 29 % de produits bio ;
- **Modernisation de l'équipement informatique** : 14 ordinateurs, 10 tablettes pour les maternelles et un tableau numérique interactif venus renforcer l'équipement fin novembre ;
- **Accueil de loisirs ouvert le mercredi** : à partir de janvier 2022, ouverture le mercredi pour répondre à la demande de parents. En test jusqu'en juin 2022 ;
- **Création du conseil municipal des jeunes** : lancement du projet, rencontre des jeunes Saint-Palaisiens. Forts d'une bonne vingtaine de candidats intéressés, nous les réunirons courant janvier à la mairie.



Isabelle Prud'Homme
2^e adjointe

2 VOILE

- **Voile scolaire** : des enfants de neuf communes viennent à Saint-Palais-sur-Mer pour des séances de voile et de surf au printemps et à l'automne ;
- **Le centre nautique de Nauzan** est ouvert à l'année. Il génère une grande diversité d'activités, très prisées des amateurs de voile et de glisse. Gros succès des paddles depuis deux ans. Tous les stages pour jeunes étaient complets tout l'été.



4 TOURISME

- **Conseil des Stations Balnéaires** : plusieurs communes balnéaires du pays royannais, dont Saint-Palais-sur-Mer, se sont réunies en collectif pour évoquer ensemble des thématiques spécifiques et propres à leur situation géographique. Leurs préoccupations et difficultés étant similaires, et le travail à engager conséquent. Ces communes sont classées Station de tourisme (jusqu'en mars 2030 pour Saint-Palais-sur-Mer). Les bureaux d'informations sont gérés par l'office de tourisme communautaire depuis 2017.

3 COMMERCES / MARCHÉS

- **Amélioration de la qualité des marchés nocturnes** : ils ont été recentrés sur la place de l'Océan, en privilégiant totalement l'artisanat et le fait-main.

Sécurité et vie des quartiers

1 SÉCURITÉ

- Réussite du dispositif de sécurisation du passage du Tour de France à Saint-Palais-sur-Mer le 8 septembre 2020 grâce aux 120 signaleurs bénévoles mobilisés;
- Mise en conformité d'une **alarme attentat intrusion** à l'école Lucien Robin;
- Renforcement du dispositif de **Téléalerte** (météo et catastrophe);
- Développement du **système de vidéo-protection** dans le centre-ville;
- Travail engagé pour **garantir la tranquillité des riverains** aux alentours de la place de l'Océan en perspectives de l'été 2022.



Daniel Derrien
3^e adjoint

2 VIE DES QUARTIERS

- Refonte des quartiers: nouvelles délimitations, désignation des 12 délégués de quartier, nouveau format de réunion pour une meilleure optimisation;
- Nouvelle organisation autour des 6 élus contacts: un travail d'équipe;
- Élaboration d'une nouvelle charte.

Environnement et développement durable



Sandrine Proust
4^e adjointe

1 LES BACS À MARÉE

- Mise en place de novembre à avril de sept bacs à marée sur toutes les plages afin d'y déposer les déchets polluants ramassés issus de la mer et ainsi préserver la laisse de mer et notre sable. L'été, nettoyage raisonné, transformation du bois flotté en paillage et renforcement des dunes avec les troncs échoués.

3 AMÉNAGEMENT DU LAC

- Pérennisation du parc Raymond Vignes en « Refuge LPO » (Ligue de protection des oiseaux);
- Réfection du cheminement piéton et vélo pour une mise en sécurité de tous;
- Projet d'éco-pâturage.

5 FORUM DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER

- Organisation du forum de l'environnement et de la mer au parc Raymond Vignes (21 mai 2022). Un temps fort permettant de sensibiliser aux causes environnementales et de présenter les actions de la municipalité, autour d'expositions, d'ateliers et d'échanges.



2 JOURNÉES CITOYENNES

- Tous les ans, organisation des « opérations Estran » avec les associations, l'école et les habitants pour nettoyer nos plages;
- Journée citoyenne aux cimetières du Vieux Clocher et de Courlay: entretien de tombes abandonnées.

4 PISTES CYCLABLES

- Étude de liaisons communales entre Vaux et Saint-Palais, Bernezac et Nauzan, la Grande Côte et le lac, et l'école et le centre culturel.

6 PROTECTION DES ARBRES

- Un budget dédié alloué à la plantation de nouveaux arbres sur l'espace public, avec comme objectif directeur « 1 arbre coupé = 2 arbres replantés »;
- Investissement progressif en plantes vivaces et graminées pour une gestion raisonnée.



Travaux, voirie et réseaux

1 VOIRIE

- **Travaux d'entretien courant réalisés en 2021** : purge des racines (environ 48 000 €), réfections et réparations des trottoirs et chaussées (environ 65 000 €);
- **Travaux de requalification de certaines voies** : 569 000 €. Concerne la chaussée, les trottoirs et les aménagements annexes : signalétique, éclairage, effacement des réseaux, piste cyclable... Quelques exemples pour 2021 : rue du Logis (voirie et trottoirs, 197 000 €), rue Samuel Besse 1^{re} phase (80 000 €), aménagement du parking rue du Logis (35 000 €), changement des éclairages avenue de la Grande Côte et voirie aux alentours du rond-point des oliviers (53 000€).
- **Projets 2022-2023** :
 - Projets de travaux : une dizaine de voies seront refaites, de même que la place du Château d'eau avec aménagement d'une aire de services pour les camping-cars;
 - Projets d'études : réaménagement de la rue de la Ganipote, du quartier des rues des Romarins/Hortensias.

3 PÔLE PROPRETÉ

- Création d'un nouveau service, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021 (présenté dans Reflet avril/mai/juin 2021). Ses missions : la collecte des déchets et poubelles du centre-ville et de la Grande Côte, l'entretien des sanisettes, le ramassage des dépôts sauvages, le nettoyage haute pression des surfaces en béton désactivé (en avant saison).
- **Un bilan très positif** :
 - Au 15 septembre, on comptabilisait 5800 heures d'agents du service. 69 tonnes de déchets ont été récoltées et évacuées, dont 44 tonnes entre juin et août;
 - Retours positifs de la CARA et de la PAPREC (prestataire de collecte) considérant que notre commune était exemplaire sur le tri, mais aussi et surtout des habitants et résidents saint-palaisiens.



Bruno Guise
5^e adjoint

2 BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- **Travaux réalisés en 2021**
Quelques exemples : pose de panneaux photovoltaïques sur les ateliers municipaux (mars 2022), aménagements autour des courts de tennis pour le tournoi international, mise en peinture du restaurant scolaire, réfection du revêtement de sol du dojo, reprise de la toiture de la Croix-Rouge...
- **Projets et études en cours** :
 - Création d'un pôle santé;
 - Schéma Directeur Immobilier : audit technique et énergétique sur l'ensemble du parc immobilier de façon à avoir une connaissance complète de l'état de ce patrimoine et ainsi de programmer les dépenses d'entretien et d'aménagement à entreprendre.



Sports, loisirs et vie associative



Jeanne Fettu
6^e adjoint

1 LES ASSOCIATIONS

- Maintien des subventions et de la Journée de la vie associative dans un contexte de Covid-19 mettant à mal la vie associative;
- Journée de la vie associative : nouvelle version;
- De nouvelles associations sur la commune;
- La mise en place d'une charte des associations à venir;
- Les 30 ans du comité de jumelage avec Steisslingen en 2022.

2 LES SPORTS ET LOISIRS



- 2^e édition de l'**Open 17**, tournoi international de tennis féminin : un grand succès sportif, organisationnel et populaire;
 - Labellisation de la commune à « **Terre de Jeux Paris 2024** » : s'inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024, vus comme un tremplin pour notre politique sportive et notre vie associative.
- Notre ambition : saisir l'opportunité des jeux pour mettre davantage de sport dans le quotidien de chacun. Saint-Palais-sur-Mer se doit de développer son image sportive.

Finances et numérique

1 FINANCES

- Ce mandat a débuté dans un **contexte inédit de crise sanitaire**, imposant à notre commune des dépenses imprévues et des pertes de recette, et de **crise économique et financière**, avec une envolée de l'endettement de l'État nous faisant craindre, à terme, un impact sur les finances de la commune.
- Pourtant, l'année 2021 se termine bien, sur le **constat d'une situation saine des finances de notre commune. Une baisse significative de notre endettement a été effectuée dès 2020, avec le remboursement en avance de l'emprunt réalisé pour la construction du Spot. Notre capacité de désendettement se situe à 2,5 ans, un chiffre remarquable. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de disposer d'une bonne capacité d'autofinancement.** Cette excellente santé financière nous permet d'aborder sereinement les prochaines années, en disposant de capacités d'endettement raisonnables en prévision des grands chantiers à venir de la mandature.
- Pour préparer au mieux ce nouveau cycle d'investissement, l'équipe municipale a élaboré une feuille de route définissant et priorisant les grands projets sur les 5 années à venir. Elle se traduit par un **Plan Pluriannuel d'Investissement** qui nous donne une bonne visibilité sur les finances de la commune d'ici à la fin du mandat.
- En projet, nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'un **budget participatif**, alloué par la collectivité pour réaliser des projets qui seront proposés par les habitants de Saint-Palais-sur-Mer.



Guillaume Cherel
7^e adjoint

2 NUMÉRIQUE

- Mise en place d'une **politique volontariste d'accompagnement de nos habitants aux usages numériques**, pour permettre aux administrés d'accéder à de nombreux services numériques essentiels mais difficilement accessibles;
- Définition d'une **offre de service complète, gratuite et ouverte à tous**, permettant de répondre à tous les besoins:
 - **Un agent dédié en mairie** qui accueille et oriente les personnes en recherche d'aide;
 - **Le Pass numérique** du département: un chèque de 100 € offert pour se former;
 - Plusieurs agents de la commune sont formés à **Aidant Connect**, qui leur donne un mandat pour réaliser une démarche en ligne à la place d'une personne qui ne sait pas la réaliser de manière autonome.
 - **Deux conseillers numériques (Coclic'O)** accueillent à l'ancienne mairie de Courlay, tous les lundi après-midi et vendredi, les personnes qui souhaitent avoir une aide ou se former sur les outils numériques.
 - En projet: la mise en œuvre d'un espace de coworking.

Culture, événementiel et communication

1 CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

- **Adaptation continue des activités à la crise sanitaire:** au Conservatoire de musique et de danse, à la médiathèque, pour la programmation de la salle Michel Legrand et les événements sur la place publique. Nous avons su impulser dynamisme et innovation;
- **Un projet phare et transversal « Terre de Jeux Paris 2024 »:** Saint-Palais-sur-Mer est une des premières communes de Charente-Maritime labellisée avec une volonté ferme et enthousiaste de « surfer » sur notre « Site en scène » pour nous engager dans l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024;
- **Des perspectives au centre culturel et à la salle Michel Legrand:** c'est le retour de beaux rendez-vous!
- **Un nouveau festival de cinéma « Art et Patrimoine »**, avec un travail partenarial à l'année et la création d'un ciné-club.



Fabienne Labarrière
8^e adjointe

2 COMMUNICATION

- **Poursuite de la modernisation de nos supports** engagée depuis 2018: nouveaux site Internet et identité graphique (2019), refonte du magazine municipal (2020), nouvelle borne d'information interactive à l'Hôtel de ville (2021);
- **Développement de notre présence sur le numérique** et les réseaux sociaux, et création de supports modernes et innovants (vidéos expliquant l'action des élus, vidéo pédagogique sur la qualité des eaux de baignade), pour plus d'information et d'interactivité;
- À la recherche d'une **amélioration continue de nos supports** de communication institutionnels et événementiels.



© Tony Voisin

Affaires sociales



1 UNE VEILLE SOCIALE AMPLIFIÉE

- Durant le confinement, réalisation d'un recensement élargi des personnes isolées qui a permis de mener une veille sociale auprès de 342 personnes. Depuis des contacts mensuels auprès des personnes en besoin de lien social sont assurés tout au long de l'année et sur demande.

3 PERMANENCES « MA COMMUNE, MA SANTÉ »

- Mise en place d'une permanence mensuelle gratuite et ouverte à tous. Elle est dispensée par un agent mutualiste en assurances maladies complémentaires dont le rôle est de conseiller dans la recherche de la meilleure couverture au meilleur coût.

5 LOGEMENTS

- La question du logement pour certains de nos administrés, séniors, saisonniers, jeunes ménages... reste pré-occupante, aussi nous avons créé un nouveau pôle de suivi, dans le but d'améliorer l'offre sur notre territoire.



Christine Defaut
Conseillère déléguée

2 AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Création d'un poste de référent dont l'une des missions est de recenser le besoin de nos aînés afin de nous aider à améliorer et adapter notre offre de service.

4 LABÉLISATION « VILLES AMIES DES AÎNÉS »

- L'ouverture des concertations auprès des 60 ans et plus a débuté en septembre dernier. La seconde étape de concertation publique aura lieu le 20 janvier prochain. L'objectif majeur de notre engagement est de pouvoir adapter notre ville et nos actions aux besoins qui auront été exprimés.

6 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- De nouvelles aides ont été ouvertes en direction des familles

Santé



1 UNE VOLONTÉ UNANIME DE CRÉER UN PÔLE SANTÉ POUR RENFORCER LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DE NOTRE COMMUNE

- Par la consolidation de l'existant, en pérennisant l'activité des professionnels de santé présents sur la commune, et en facilitant leur regroupement sur un seul site ;
- Et par l'ouverture à d'autres professionnels de santé (arrivée d'une sage-femme et d'infirmières en début d'année, arrivée de deux médecins généralistes fin 2022...).



Thierry Blondel
Conseiller délégué

2 UNE MISE EN ŒUVRE SUR 2022 ET 2023, AVEC LA CRÉATION DE DEUX PÔLES COMPLÉMENTAIRES

- Un pôle médical pour les médecins généralistes, dans l'ancien hôtel de police entièrement rénové (janvier 2023) ;
- Un pôle paramédical pour les autres professionnels de santé, dans un nouveau bâtiment de 300 m² derrière le pôle médical (été 2023).

Patrimoine et littoral

1 QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

- **Travaux et études :** exploration de toutes les pistes d'amélioration possibles, avec notamment la poursuite des études pour le prolongement de l'exutoire de la conche du Bureau, le curage du lac et la réalisation de travaux visant à améliorer la filtration naturelle de notre plan d'eau.
- **Sensibilisation et communication :** mise en place du message « La mer commence ici » sur les avoires de notre centre-ville, la réalisation d'une vidéo pour expliciter le parcours des eaux pluviales, des rencontres régulières avec des associations concernées et une indispensable sensibilisation sur la végétalisation des sols, pour rendre notre action pérenne et efficace.
- **Contrôles et investigations réseaux :** le contrôle des installations pour vérifier leur conformité fait partie de nos objectifs prioritaires. Cette action sera complétée par le vote prochain à la CARA d'une disposition visant à rendre obligatoire le diagnostic assainissement lors d'une transaction immobilière.
- **Analyses quotidiennes (en saison) au rejet du Puits de l'Auture réalisées par la CARA :** nécessité de mieux agir en concertation avec la CARA. Avoir des relations suivies et faire part de nos volontés aura par exemple permis d'obtenir des analyses quotidiennes au rejet du Puits de l'Auture depuis l'été 2021. Plus globalement, il faut favoriser le dialogue tripartite CARA/communes/associations de protection de l'environnement pour avancer ensemble.



Stéphane Magrenon
Conseiller délégué

2 PATRIMOINE

- **Inventaires patrimoniaux :** s'attacher à compléter nos inventaires pour avoir une vision toujours plus globale de notre patrimoine : en 2021, réalisation d'inventaires patrimoniaux relatifs aux cimetières de Courlay et du Vieux clocher et aux bâtis de style traditionnels dans les hameaux.
- **Valorisation du patrimoine saint-palaisien :** mieux valoriser notre patrimoine passe par une présence dynamique de Saint-Palais-sur-Mer aux Journées du patrimoine, avec des programmes étoffés, par la conservation et la restauration de notre patrimoine (Vieux Clocher) et enfin par la création probable de « Carnets du patrimoine » dans les temps prochains.





Carrelet au Puits de l'Auture face à une mer agitée, ca 1955, coll. S. Magrenon

PATRIMOINE

Histoire des carrelets saint-palaisiens : au cœur de notre patrimoine maritime

 Par Stéphane Magrenon, conseiller délégué
au littoral et au patrimoine

Présents le long de nos côtes du Pont du Diable au Puits de l'Auture, les carrelets sont aujourd'hui un des marqueurs de notre patrimoine maritime. Cet article tentera de retracer l'histoire de ces pêcheries si particulières sur le territoire saint-palaisien, des origines à l'époque contemporaine.

Seconde partie : de 1945 à nos jours

Les carrelets à Saint-Palais-sur-Mer de 1945 à 1982 : un engouement controversé

Si avant la guerre la tenue d'un carrelet était plutôt réservée à des personnes émanant d'une certaine condition sociale, la période des Trente Glorieuses semble rendre plus accessible une telle appartenance. Le développement d'une civilisation de loisirs et l'accroissement d'un tourisme balnéaire toujours plus populaire favorise le développement des carrelets. Ceux-ci ne sont plus perçus comme un moyen de subsistance mais ils deviennent un objet de

convivialité, proche de la mer, synonyme de distraction et de partage.

Après la Seconde Guerre mondiale, le nombre des carrelets saint-palaisiens s'accroît significativement. Suite à l'Occupation et aux bombardements d'avril 1945 sur la zone du Puits de l'Auture, certaines installations ont été détruites ou ont périclité par défaut d'entretien. Les photos aériennes de notre territoire prises le 11 juin 1947

nous laissent entrevoir la présence de huit carrelets en état de fonctionnement. En février 1950, le Conseil municipal constate l'établissement de 20 carrelets. Devant le nombre croissant de pêcheries, il précise en 1952 que les autorisations de construction ne seront dorénavant accordées qu'aux habitants et/ou propriétaires de la commune de Saint-Palais-sur-Mer. Enfin, sur un document issu des archives municipales datant probablement de 1980, le nombre d'emplacement de carrelets s'établit à 52 (30 en service et 22 hors service).

Dès lors, durant cette époque, les zones d'implantation se diversifient. Au-delà des secteurs traditionnels (Puits de l'Auture, Concié, Terre-Nègre, Platin, Pierrières) qui voient leur nombre se renforcer, des carrelets sont dorénavant construits en plus sur la conche ouest du Bureau et sur la corniche de Nauzan. Alors qu'au Puits de l'Auture, au Concié et à Terre-Nègre les carrelets sont pour la plupart équipés de passerelles et d'une cabane de protection, les autres secteurs de notre territoire laissent entrevoir des installations plus légères ne comprenant qu'une plateforme sur pilotis ou posée à même les rochers (Pont du Diable, Pierrières, conche du Bureau et Nauzan).

Au regard des visuels des années 1945-1960, la répartition géographique des carrelets pouvait être la suivante :

- secteur du Puits de l'Auture : 10 à 12 unités ;
- secteur du Concié : 9 unités ;
- secteur de Terre Nègre : 5 unités ;
- secteur du Platin ouest : 1 unité ;
- secteur du Pont du Diable et Pierrières : 7 unités ;
- secteur conche du Bureau (ouest) : 1 unité ;
- secteur corniche de Nauzan : 2 unités.



Carrelets à Terre Nègre, ca 1955, coll. S. Magrenon



Carrelets du Concié ca 1955, coll. S. Magrenon



Les effets dévastateurs de la tempête Xynthia, février 2010, coll. C. Vergne de Fabry



Les effets dévastateurs de la tempête Xynthia, février 2010, coll. C. Vergne de Fabry

Devant l'accroissement du nombre de carrelets (et certainement du fait des dérives constatées dès la fin des années 1930), les Ponts et Chaussées souhaitent, en juin 1947, contraindre les propriétaires installés sans autorisation à démolir ou à se déplacer dans un endroit dûment régularisé. La municipalité nuance la volonté en indiquant que certaines pêcheries servent encore de moyen de subsistance. De plus, quel que soit l'endroit dans lequel elles sont installées, elles ne sont pas gênantes du fait que Saint-Palais n'a pas totalement recouvré son aspect balnéaire en raison du nombre important de villas réquisitionnées pour abriter les réfugiés d'après-guerre. M. Barré, propriétaire de la villa Le Gui au Platin, se plaint quant à lui de la construction d'un carrelet devant sa propriété. En effet, la cabane lui gâcherait la vue... Enfin des pêcheurs à pied expriment en 1970 leur désappointement à la mairie. Ils se plaignent qu'avec la construction de nouvelles pêcheries, les endroits pour attraper du poisson se réduisent. Deux nouveaux carrelets représentent six places de pêcheurs en moins. Plus que jamais à cette époque, les opinions divergent sur les carrelets : certains estiment qu'en plus de la pêche, les installations donnent un cachet tout particulier à nos côtes. D'autres trouvent que de telles infrastructures sont inesthétiques et gâchent tout le charme et la beauté du lieu.



Carrelets du Pont du Diable, ca 1955, coll. S. Magrenon



Les carrelets à Saint-Palais-sur-Mer de 1982 à nos jours : une dimension patrimoniale à préserver

Peu à peu, l'idée d'une régulation plus drastique fait son chemin. Il faut fixer des emplacements autorisés et faire le ménage parmi les carrelets existants. Avec l'aide de la municipalité, la DDE (Direction départementale de l'équipement) s'y emploie. Première étape, faire un inventaire de la situation sur le terrain. Au début des années 1980, les carrelets (52 au total) seront classés en différentes catégories : situation régulière, à démolir, à remettre en état, situation à régulariser, emplacement à réaffecter. Deux ans plus tard (19 janvier 1982), la DDE fixe le nombre de carrelets à 36 sur les côtes saint-palaisiennes. Il correspond aux 34 emplacements actuels à deux unités près : un de moins au Concié en face de Primavera et celui sur la conche du Bureau qui n'existe plus.

L'aspect quantitatif étant réglé, la DDE prône en 1995 la mise en œuvre d'actions qualitatives. Dorénavant, les carrelets sont perçus comme des objets patrimoniaux. La DDE se fixe comme objectif de démolir les carrelets non utilisés et se targue de prescriptions techniques ou esthétiques pour la remise en état, l'entretien et la construction des édifices. Notamment l'utilisation du



Le carrelet de la conche du Bureau, ca 1970, coll. S. Magrenon



Carrelet du Puits de l'Auture, 1975, coll. R. Hursault

bois, la largeur des passerelles, la couleur des peintures, la composition du toit des cabanes, etc. L'ensemble de ces prescriptions constitue la base de la réglementation actuelle. La DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer), aujourd'hui en charge de la gestion des carrelets, pose des principes de construction pour la passerelle, la plateforme, l'abri, les poteaux, le haubanage, les couleurs et l'entretien. Ces éléments de protection sont repris dans le cadre de notre SPR (Site patrimonial remarquable).

Les carrelets à Saint-Palais-sur-Mer en 1999 et 2010 : le temps des tempêtes

Les carrelets sont parfois confrontés à la toute-puissance des éléments naturels. Par deux fois, en 1999 et 2010, la mer déchaînée a disloqué ces éléments patrimoniaux caractéristiques de nos côtes. Le 27 décembre 1999, alors que la tempête fait rage, la vitesse du vent atteint 194 km/h sur le secteur de Royan. Conjuguée à la marée haute, l'élévation du niveau normal de la mer est estimée entre 1 m et 1,50 m. Alors que 95 % du parc immobilier est touché à des degrés divers, des milliers d'arbres sont à terre et les rochers sont encombrés des débris de bois de carrelets. Même si l'on ne dispose pas de données précises pour Saint-Palais-sur-Mer, 90 % des 750 carrelets en Charente-Maritime sont mis à bas.

Deuxième épisode tragique le 28 février 2010 avec la tempête Xynthia. Cette fois, au-delà de la force du vent, ce sont les vagues d'une marée à fort coefficient qui provoquent la destruction de 14 de nos 34 carrelets, dont celui acheté aux enchères par Roland Toutain au bénéfice du Téléthon en 2006. La tempête ne lui laissera que 6 des 24 poteaux et un petit bout de passerelle. Quelques mois plus tard, à force de courage et d'obstination, le carrelet sera de nouveau sur pied...

BIBLIOGRAPHIE

- *Archives municipales de Saint-Palais-sur-Mer* (1T208 ; 6W558 ; 1D9-10)
- *Documents DDTM et extrait SPR* (service urbanisme, mairie de Saint-Palais-sur-Mer)
- *Journal municipal Reflet* (février et mai 2000)
- *Sud-Ouest* (04 et 16 mars, 4 décembre 2010)
- *La Côte de Beauté* (n° 44 et 45)
- *Le Littoral* (12 mars 2010)

Agenda

7 PAGES DE
PROGRAMMATION À
SAINT-PALAIS-SUR-MER.
[stpalaisurmer.fr/
agenda/](http://stpalaisurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES
ANIMATIONS PHARES
À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr

Programmation de

Musique

VENDREDI 21 JANVIER

● 20 h 30

Ensemble de musique de chambre Commixtus



© Commixtus

Trio flûte, harpe et basson.

Solistes : Sylvie Bouchetière : harpe –
Franck Leblois : basson – Maryse Leclaircie
Cottin : flûte traversière. Programme :
Vellones, Petit, Albéniz, Vivaldi.

Créé en 2001 par Franck Leblois, son
directeur artistique, l'ensemble de
musique de chambre Commixtus est un
ensemble à géométrie variable autour
des instruments à vent. Cet ensemble
présente des concerts diversifiés tant dans
ses esthétiques que dans ses formations
instrumentales qui vont du duo à l'octuor.

**Entrée 18 € / 10 € moins de
18 ans / 5 € moins de 12 ans***

VENDREDI 11 FÉVRIER

● 20 h 30

« Compositrices »

Concert proposé par les professeurs
du conservatoire municipal de musique.

Nous ne pouvons pas réécrire l'histoire
de la musique mais, au XXI^e siècle, nous
pouvons faire le choix de ne plus ignorer
ces milliers de compositrices qui ont
écrit dans l'ombre de leurs confrères
masculins. Peu considérées ou même
empêchées de composer, ces artistes
nous ont laissé un nombre incalculable
d'œuvres que les interprètes d'aujourd'hui
mettent à la portée du public.

Les professeurs du conservatoire
ont décidé de consacrer leur
concert annuel aux compositrices
et proposent de vous faire découvrir
quelques-unes de ces œuvres.

Entrée 10 € / 5 € moins de 12 ans*



© Christian Tin

VENDREDI 4 MARS

21 h

The Ultimate Guitare Extravaganza

Duo guitare avec Christophe Godin
et Olivier Roman-Garcia, dans le cadre
de *Jazz in Vaux hors les murs*.

C'est l'histoire d'un échec, l'histoire de deux
guitaristes géniaux qui ont tout fait pour
s'éviter pendant des années et qui ont, au
bout du compte, fini par rater leur coup...
Contraints, de fait, à croiser leurs cordes, ils
distillent ensemble une sorte de jazz-world-
fusion-acoustique rigolo et emballant
où se mêlent gaillardement virtuosité,
humour et accords à plein de doigts !

**Entrée 18 € adulte / 10 € moins
de 18 ans / 5 € moins de 12 ans***



© Christophe Godin

* Renseignements et billetterie au bureau d'information touristique : 05 46 08 21 00
ou sur place dans la limite des places disponibles.

la salle Michel Legrand

Saison Opéra et ballet au cinéma



JEUDI 3 FÉVRIER

● 20 h

« Roméo et Juliette »

Ballet en 3 actes d'après le livret de William Shakespeare. Projection de la captation réalisée le 16 décembre 2021 à l'opéra Bastille de Paris.

Ballet: Rudolf Noureev – Musique: Sergei Prokofiev – Direction musicale: Vello Pähn – Orchestre de l'Opéra national de Paris, les Étoiles, les Premiers Danseurs et le Corps de Ballet de l'Opéra de Paris

Faste et violence, truculence et beauté se mêlent, restituant la passion du drame de Shakespeare. Suivant scrupuleusement la partition de Sergueï Prokofiev, elle-même au plus près de la pièce de théâtre, le chorégraphe livre une version de Roméo et Juliette dans laquelle « le jeune garçon devient homme » face à une Juliette passionnée.

Tarif 18 € / 12 € moins de 16 ans*



© Agathe Pouponey/OnP



© Opéra National de Paris

VENDREDI 25 FÉVRIER

● 20 h

« L'italienne à Alger »

Opéra en 2 actes de Rossini. Projection de la captation réalisée au Festival de Salzbourg le 11 septembre 2020.

Opéra: Gioachino Rossini – Direction musicale: Jean-Christophe Spinosi – Mise en scène: Moshe Leiser, Patrice Caurier – Ensemble Matheus – Chœurs Philharmonique de Vienne

C'est un fleuron de l'opéra-bouffe à la napolitaine qui est à l'affiche dans une production avec la grande Cecilia Bartoli. À l'heure où l'Algérie entame sa mutation, cette plongée dans un univers complètement déjanté tient de la BD, de la parodie, de l'opérette et parfois de la franche rigolade.

Tarif 18 € / 12 € moins de 16 ans*

JEUDI 10 MARS

● 19 h 30

« Les Noces de Figaro »

Opera buffa en quatre actes (1786). Projection de la captation réalisée le 3 février 2022 au Palais Garnier de Paris.

Musique: Wolfgang Amadeus Mozart – Livret: Lorenzo Da Ponte – D'après: Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, Le Mariage de Figaro – Direction musicale: Gustavo Dudamel

« Les Noces de Figaro » compte parmi les opéras les plus emblématiques du répertoire. Brahms en parlait comme d'un « miracle » et la plainte de la Comtesse résonne encore aujourd'hui comme une des pages musicales les plus déchirantes.

Tarif 18 € et 12 € moins de 16 ans*



© Opéra National de Paris



* Réservation cinéma Michel Legrand : 06 23 33 09 78

8^e édition de l'Électrosession

Paysages sonores urbains

L'8^e édition 2022 de la semaine dédiée à la musique électroacoustique se tiendra du **21 au 25 mars**. Le conservatoire municipal de musique et de danse propose cette année de redécouvrir et d'exploiter l'environnement sonore de notre territoire comme matière première afin de créer des paysages sonores électroacoustiques qui viendront accompagner et immerger les interprétations instrumentales des musiciens.

Au programme de cette 8^e édition : huit événements tous publics, avec notamment le concours de création sonore *Phonographe* pour lequel vous

pouvez participer jusqu'au 13 février. Du 21 au 25 mars, après la traditionnelle émission de webradio d'ouverture, le public sera invité à participer à une **carto-partie*** afin de créer, à travers une cartographie interactive du territoire, une performance électroacoustique pour s'immerger dans ce concept de paysage sonore. Une nouvelle soirée de projection cinématographique viendra enrichir le programme, en collaboration avec l'association *Les Regardeurs*.

* Carto-partie > pour l'Électrosession : promenade visant à explorer un lieu d'un point de vue sonore, à l'enregistrer et le géo-localiser afin de produire une carte sonore de ce lieu.



Agenda

- **Lundi 21 mars : ouverture du festival** – émission de webradio.
- **Mardi 22 mars : carto-partie**
Nouveauté 2022 : soirée de projection cinématographique en collaboration avec l'association Les Regardeurs.
- **Mercredi 23 mars : rencontre départementale de clarinettes** – Concert « hors les murs » à Saujon, regroupant plus de 70 élèves de 5 conservatoires, organisé autour du clarinetteste Émilien Véret.
- **Judi 24 mars : concert de clôture de l'ensemble Ars Nova** (gratuit).

Une rencontre départementale de clarinettes



© Anne Bied Photographie

Le premier concert se tiendra hors les murs : en collaboration avec la commune de Saujon qui accueillera la manifestation, une rencontre départementale de clarinettes regroupant plus de 70 élèves de 5 conservatoires est organisée autour du **clarinetteste Émilien Véret**, pédagogue et concertiste, ambassadeur de la marque Buffet Crampon, autour de son projet « Clarinettes urbaines ».



Programme complet à venir sur conservatoire.stpalaisurmer.fr

● **L'ensemble Ars Nova de retour en résidence à Saint-Palais-sur-Mer**

● Pour la deuxième année consécutive, le plus ancien ensemble de musique contemporaine de France et de renommée internationale fait escale à Saint-Palais-sur-Mer pour deux jours de résidence avec CléoT, l'artiste lauréate du dispositif *Territoire de création 2021*. Charge à eux de nous ravir de nouveau lors du concert de clôture. L'occasion également d'accueillir le public scolaire et de commencer les répétitions de la « Missa Buenos Aires » avec les chœurs du conservatoire en vue du festival *Histoires de Chœurs* de juin 2022 !

Les Zicos Days reviennent

Fortes du succès des trois premières éditions, les villes de Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer collaborent avec l'association "Tous au jus" pour reconduire ce temps fort musical de l'hiver. **Du lundi 24 janvier au samedi 5 février**, les Zicos Days proposent plusieurs jours de musique live, dans les salles et bars de Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer.



JEUDI 13 JANVIER

🕒 20 h

LANCEMENT ZICOS DAYS

Présentation Zicos Days et démos en live.

📍 Salle Michel Legrand, Saint-Palais-sur-Mer

Gratuit

Entracte avec bar + grignotage

🕒 21h30

SÉANCE CINÉ "WEST SIDE STORY" (2021)

De Steven Spielberg avec Jess Le Prothro, Ansel Elgort et Rachel Zegler.

Durée 2h37

West Side Story raconte l'histoire légendaire d'un amour naissant sur fond de rixes entre bandes rivales dans le New York de 1957.

📍 Salle Michel Legrand, Saint-Palais-sur-Mer

5 €

VENDREDI 28 JANVIER

🕒 21 h

CONCERT DE SORTIE DE RÉSIDENCE DU GROUPE EMÉA (SOUL WORLD)

Vaux-sur-Mer reçoit en résidence le groupe Eméa. Après une semaine de résidence, ce trio présentera au public le fruit de leur travail. Un voyage, tant une plongée introspective qu'une aventure musicale qui nous transporte vers les horizons de l'Amérique latine et autres contrées qui ont inspiré une musique plurielle.

📍 Salle Équinoxe, Vaux-sur-Mer

Gratuit

DIMANCHE 30 JANVIER

🕒 16 h

NEW KIDZ : CONCERT ROCK JEUNE PUBLIC

Bien qu'étant un spectacle «jeune public» (volume sonore et paroles adaptées) et interactif

(jeux et mise à contribution du public), c'est avant tout un véritable concert de rock'n'roll !

📍 Salle de l'Atelier ou salle Équinoxe, Vaux-sur-Mer

3 € / **gratuit moins de 18 ans et adhérents**

SAMEDI 5 FÉVRIER

ZICOS PARTY

Musiciens amateurs et professionnels forment des groupes pour l'occasion et interprètent des standards de la musique des années 60 à nos jours.

Organisé par l'association Tous au jus.

📍 Salle des fêtes, Saint-Palais-sur-Mer

Entrée gratuite avant 20 h / 5 € après 20 h / gratuit moins de 18 ans et adhérents

Les événements saint-palaisiens et vauvois sont à retrouver dans votre guide « À L'AFFICHE »



www.vaux-sur-mer.fr
www.stpalaisurmer.fr



Janvier

MARDI 4 JANVIER

15 h 30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

MERCREDI 5 JANVIER

11 h

Cérémonie commémorative

À la mémoire des aviateurs alliés morts à Saint-Palais-sur-Mer le 5 janvier 1945.

📍 Chapelle des aviateurs puis cimetière de Courlay

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

JEUDI 6 JANVIER

18 h

Vœux du Maire

📍 Salle omnisports Dominique Rocheteau

MARDI 11 JANVIER

15 h 30

Divertimento

Une histoire de la musique proposée par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

SAMEDI 15 JANVIER

18 h

Concert du Nouvel An

Proposé par l'Orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais-sur-Mer. Répertoire varié et moderne.

📍 Salle des fêtes

Gratuit

DIMANCHE 16 JANVIER

Championnat départemental de Cross

Organisé par l'Athletic club de Saint-Palais-sur-Mer

www.acsaintpalaisurmer.com

VENDREDI 21 JANVIER

20 h 30

Ensemble de Musique de Chambre Commixtus

Trio flûte, harpe et basson.

📍 Salle Michel Legrand

Payant.

Plus d'infos page 30

SAMEDI 22 JANVIER

19 h

« La nuit de la lecture »

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Plus d'infos page 36

MERCREDI 26 JANVIER

18 h

Mercredi du centre culturel « spécial danse »

Présenté par les élèves du conservatoire

📍 Auditorium

Gratuit

LUNDI 31 JANVIER

18 h 15

Audition de la classe de violon

Proposé par les élèves du conservatoire

📍 Auditorium

Gratuit

Février

MARDI 1^{ER} FÉVRIER

15 h 30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

MERCREDI 2 FÉVRIER

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

JEUDI 3 FÉVRIER

20 h

Opéra au cinéma

« Roméo et Juliette »: ballet en 3 actes d'après le livret de William Shakespeare. Projection de la captation réalisée le 16 décembre 2021 à l'opéra Bastille de Paris.

📍 Cinéma Michel Legrand

Payant

Plus d'infos page 31

Vaux-sur-Mer JANVIER

VENDREDI 21 JANVIER

21 h

Jazz in Vaux : Christophe Duplan, Didier Desbois et C3D

📍 Salle Equinoxe

18 € / gratuit moins de 12 ans

Réservations à la mairie

VENDREDI 28 JANVIER

21 h

Zicos Days

Concert de sortie de résidence du groupe Eméa (soul world)

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

DIMANCHE 30 JANVIER

16 h

Zicos Days

« New Kidz »: concert rock jeune public

📍 Salle Equinoxe

3 € / gratuit adhérents

SAMEDI 5 FÉVRIER

🕒 20 h

Zicos Party

📍 Salle des fêtes

Entrée gratuite avant 20 h / 5 € après 20 h / gratuit moins de 18 ans et adhérents

Plus d'infos page 33

MARDI 8 FÉVRIER

🕒 15 h 30

Divertimento

Une histoire de la musique proposée par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

VENREDI 11 FÉVRIER

🕒 20 h 30

Compositrices

Concert « découverte » proposé par les professeurs du conservatoire municipal de musique. Récital classique d'œuvres écrites par des compositrices.

📍 Salle Michel Legrand

Payant

Plus d'infos page 30

VENREDI 25 FÉVRIER

🕒 20 h

Opéra au cinéma

« L'Italienne à Alger » : opéra en 2 actes de Rossini. Projection de la captation réalisée au Festival de Salzbourg le 11 septembre 2020.

📍 Cinéma Michel Legrand

Plus d'infos page 31

Vaux-sur-Mer **FÉVRIER**

VENREDI 25 FÉVRIER

🕒 21 h

Jazz in Vaux

Rachelle Plas et Philippe Hervouët « Quartet »

📍 Salle Équinoxe

18 € / gratuit moins de 12 ans

Réservations à la mairie (espèces ou chèques) ou sur www.vauxsurmer.festik.net

Mars

MARDI 1^{ER} MARS

🕒 15 h 30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

MERCREDI 2 MARS

🕒 16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Renseignements au 05 46 23 96 70

VENREDI 4 MARS

🕒 21 h

The Ultimate Guitare Extravaganza

Duo guitare avec Christophe Godin et Olivier Roman-Garcia, dans le cadre de *Jazz in Vaux hors les murs*.

📍 Salle Michel Legrand

Plus d'infos page 30

MARDI 8 MARS

🕒 15 h 30

Divertimento

Une histoire de la musique proposée par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

JEUDI 10 MARS

🕒 19 h 30

Opéra au cinéma

« Les Noces de Figaro » : opéra buffa en quatre actes (1786) Projection de la captation réalisée le 3 février 2022 au Palais Garnier de Paris.

📍 Cinéma Michel Legrand

Plus d'infos page 31

VENREDI 11 MARS

🕒 19 h

« Le Printemps des Poètes »

📍 Centre culturel

Gratuit

Plus d'infos page 36

DIMANCHE 20 MARS

TRI'athlon

📍 Plage du Bureau

Plus d'infos page 12

DU 21 AU 25 MARS

8^e Électrosession

Plus d'infos page 32

Vaux-sur-Mer **MARS**

VENREDI 18 MARS

🕒 21 h

Concert solidaire de Benjamin Legrand

Hommage à Michel Legrand Organisé par le Lions Club Côte Atlantique

📍 Salle de l'Atelier

18 €

Bénéfices reversés à des actions pour l'enfance et le handicap. Réservations à la mairie ou sur www.vauxsurmer.festik.net

MERCREDI 23 MARS

🕒 15 h 30

Spectacle jeune public

Dans le cadre du Printemps des Poètes

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

Centre culturel Boris Vian



SAMEDI 22 JANVIER

● 19 h

La Nuit de la lecture

Redécouvrez la médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer à l'occasion de « La Nuit de la lecture » en assistant à des lectures dans un décor douillet, à la tombée de la nuit.

Les bibliothèques, les médiathèques, les librairies, mais également les musées et les théâtres sont invités à mettre à l'honneur le plaisir de lire et de partager l'amour des livres et de la lecture. Participez, vous aussi, à cet événement national à la médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer !

📍 Centre culturel Boris Vian

Gratuit



VENREDI 11 MARS

● 19 h

Le Printemps des Poètes

Quiz Les Palabreurs "On connaît la musique" avec la participation du chœur à voix mixte de Saint-Palais-sur-Mer.

Renseignements : 05 46 23 96 70

📍 Centre culturel Boris Vian

Gratuit

Le coup
de la **cœur**
médiathèque



« Trois », de Valérie Perrin, un roman « détente » qui fait du bien !

C'est le roman de l'amitié, de sa force et de ses failles ; celui des relations humaines dans ce qu'elles ont de plus beau et de plus orageux ; celui des secrets, de leur nécessité et de leurs conséquences... « Trois », c'est une tranche de vie, c'est l'amitié, la musique, les joies intenses et les chagrins incommensurables, des sourires et des larmes, des rires et des peines, de la nostalgie et de l'espoir. Mais c'est, avant tout, trois personnages extrêmement attachants : Nina, Étienne et Adrien. « Trois », c'est l'enfance,

l'adolescence, le passage à l'âge adulte, les choix et les errements de ces trois êtres si différents et pourtant si complémentaires. Chacun d'eux éveillera chez le lecteur un sentiment de connexion, chacun se reconnaîtra dans ces trois-là !

L'intrigue : 2017. Une voiture est découverte au fond d'un lac. Virginie, journaliste au passé énigmatique, couvre l'événement. Peu à peu, elle dévoile les liens extraordinaires qui unissent trois amis d'enfance. Que sont-ils devenus ? Quel rapport entre cette épave et leur histoire ?

Don de sang

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 million de malades par an. La durée de vie des globules rouges est de 42 jours. Pensez à motiver les plus jeunes, dès 18 ans !



Prochaines collectes

Saint-Palais-sur-Mer
Mardi 15 février de 15 h à 19 h
 Salle des fêtes

Vaux-sur-Mer
Mercredi 9 mars de 15 h à 19 h
 Salle Équinoxe



Océan sport danse

Nous vous attendons nombreux pour pratiquer **gymnastique d'entretien, zumba, fitness, yoga...** à la salle omnisports, dans une ambiance conviviale et sportive.



Contact : 06 82 18 76 67 /
 oceansportdanse@gmail.com

ATHLÉTIQUE CLUB

Quatre licenciés champions de France

Louis Cloutour est devenu **champion de France sur 300 m haies**, le 29 août 2021 à Chalon-sur-Saône et **champion de France de saut à la perche** le 29 septembre 2021 à Albi.

Jean-Claude Avril est devenu **champion de France de sa catégorie sur le semi-marathon** le 19 septembre 2021 aux Sables-d'Olonne et **champion de France de sa catégorie sur**

le marathon le 24 octobre 2021 à Rennes.

Jacky Sarrazin (71 ans) a également remporté le **championnat de France de sa catégorie sur le marathon** le 24 octobre 2021 à Rennes.

Alain Grasset est **champion de France de sa catégorie sur les 100 km** depuis sa victoire le 26 octobre 2021 à Amiens.

Les membres du club lors des félicitations aux champions de France.



Alain Grasset, Louis Cloutour, Jacky Sarrazin, Jean-Claude Avril.



Billard club

Le Billard club a tenu son assemblée générale le 21 octobre 2021 en présence de M. le Maire et M^{me} Fettu, adjointe à la vie associative.

À cette occasion, les membres du bureau ont souhaité rendre **hommage à notre ami Michel Valz**, figure bien connue des Saint-Palaisiens, en soumettant sa nomination au titre de **”Président d’honneur”** pour son investissement au sein du club, dont il fut à l’origine de la création. Cette proposition a été adoptée à l’unanimité.



Club informatique SPI

Le numérique pour tous.

Le Club Saint-Pal’Info s’associe aux nombreuses initiatives qui nous sont proposées.

Venez nous rencontrer au 18 rue du Clocher et découvrez nos animations. Nos animateurs bénévoles vous proposent des thèmes utiles, mais aussi ludiques dans l’utilisation de vos **« outils »**, ordinateur, tablette, Smartphone...

Pas de formation dite scolaire, mais de la convivialité dans nos échanges.



Contact : 06 07 04 74 86
spi17420@gmail.com
www.clubspi.fr



Les Pallaidians

Après cette année un peu morose, changeons-nous les idées en partageant des moments d’amitié et de convivialité au sein de notre club où chacune peut apporter son savoir-faire en matière de loisirs créatifs. N’hésitez pas à nous rejoindre à la maison des associations, salle Moitessier, les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h 30.

 Contact : 06 89 90 39 38

Amitié sport loisirs

L’association développe l’amitié et la convivialité par le biais d’activités partagées tant culturelles, récréatives que sportives : étirements, gym, marche, danse en ligne, country, vélo, sorties à thèmes...

Les adhérents se réuniront également lors de la galette des Rois en janvier et d’une sortie bowling en mars.



Contact : 06 81 02 71 66
www.asl17.fr

Vélo Club Saint-Palaisien

Malgré une année 2021 en demi-teinte avec la pandémie du Covid, l'effectif du Vélo Club Saint-Palaisien est en constante progression.

Notre club, c'est 70 licenciés et 37 adhérents qui choisissent librement le niveau de vélo qu'ils veulent pratiquer en se répartissant dans l'un des trois groupes existants.

Nous avons maintenu une activité soutenue à travers nos trois sorties hebdomadaires et quelques sorties externes dans le Massif central, le sud de la Charente, le Médoc, l'île d'Oléron, Port-des-Barques, l'estuaire et une sortie VTT à Ronce-les-Bains.

À noter, notre première participation aux 24 Heures du Mans par une équipe de 6 cyclistes (J.-P. Carrie, D. Grangeorges, A. Tuillat, A. Berost, M. Leclerc, M. Ardouin) qui s'est classée 150^e sur 540 équipes engagées, à la moyenne de 35,5 km/h.

Nos ambitions pour 2022 sont de :

- pouvoir réaliser notre calendrier avec les sorties en Alsace, en Dordogne, à la Venise Verte, dans les Pyrénées ;
- mettre en œuvre notre partenariat avec l'école de Saint-Palais-sur-Mer pour encadrer les sorties en vélos de groupes d'élèves ;
- innover en organisant une sortie nocturne en VTT dans la forêt de la Coubre ;

- participer à la traversée de Bordeaux-Sète et renouveler l'expérience des 24 Heures du Mans ;
- offrir un maillot aux couleurs de Saint-Palais à tous nos licenciés ;
- perpétuer notre engagement dans le ramassage des huîtres pour le Téléthon.



Samasa

Samasa a proposé son 1^{er} atelier le 30 octobre dernier.

Une belle découverte du Kundalini Yoga avec Vanessa Jehanne, professeure de yoga, entre respiration, méditation, exercices dynamiques et mantras (chants sacrés).

D'autres ateliers à venir...

Séances de Hatha Yoga

Salle Dominique Rocheteau (*pass sanitaire obligatoire*).

Les jeudis, de 17 h 30 à 18 h 45 avec Vanessa – 06 86 85 99 06

Le 2^e et 4^e samedi de chaque mois, de 10 h à 11 h 15 avec Catherine – 06 07 22 22 52



- asso.samasa@gmail.com
- 06 86 85 99 06
-  Samasa
-  samasa_so_ham

Saint-Palais Tarot

Le club, affilié à la Fédération française de tarot, a pour objectif d'initier à la pratique du tarot. Découvrez ce jeu ou perfectionnez-vous, en amateur ou en compétition, les mardis de 14 h à 18 h et jeudis de 20 h à 23 h à la Maison des associations, salle Magellan.



• Contact :
• 06 42 78 92 02



Studio Saint-Palais

Vos oreilles vont en prendre plein les yeux ! (et inversement...)

L'association **Studio Saint-Palais** a été portée sur les fonts baptismaux cet été. Basée avenue de Verdun, dans les murs de l'ancienne mairie-école de Courlay, elle répond à un triple objectif : produire, diffuser et former.

Produire des contenus audio et multi-media valorisant notamment l'histoire locale et régionale, ainsi que le patrimoine historique et naturel de notre territoire.

Au programme : fictions historiques ; polars ; comédies ; les « chroniques du patrimoine » ; les « chroniques gallo-romaines » ; un journal hebdomadaire répertoriant les événements culturels du moment (concerts, expositions, etc.) ; des interviews mettant en lumière la richesse et la diversité des talents de notre territoire, toutes générations et horizons confondus, dans les domaines de la musique, de la peinture, de la danse, du théâtre, etc.

Diffuser les programmes produits, en s'appuyant sur les partenariats avec des média régionaux mais aussi en les mettant en ligne sur la webradio saint-palaisienne.

Le Conseil municipal venant de nous en confier désormais les rênes, elle va voir sa programmation renforcée, avec un nouveau nom, une nouvelle grille et de nouveaux rendez-vous, sonores et

visuels. La mise en orbite se prépare : lancement le 22 janvier 2022 !

La diffusion des programmes produits par Studio Saint-Palais et ses partenaires sera aussi assurée par le biais d'une plateforme numérique.

Former. Nous allons également former les comédiens, les techniciens, les « talents de demain » qui vont permettre à notre nouvelle entité d'assurer son développement culturel, technologique et financier.

Avec une dimension pédagogique novatrice : proposer des activités « journalistiques », comme dans une vraie salle de rédaction, à l'adresse des scolaires (écoliers, collégiens, lycéens) et leurs enseignants, qui seront invités tour à tour à créer leur propre « journal des jeunes ».

En fédérant les nombreux talents qui font la richesse de notre territoire, notre nouvelle association ambitionne de devenir à la fois un outil au service de Saint-Palais et des 32 autres communes du territoire de la CARA, un vecteur de cohésion sociale, un laboratoire de la création originale, une passerelle entre les générations !

Nous remercions vivement la municipalité qui soutient l'amorçage de notre activité pluri-disciplinaire par une subvention conséquente.



Association en plein essor aux perspectives enthousiasmantes, nous avons aussi besoin de vous : adhérents individuels (10 € pour un membre, 15 € pour une famille, 30 € minimum pour un bienfaiteur) et personnes morales (100 € pour une collectivité locale, quelle qu'en soit la « strate », 60 € pour toute autre structure).

Adhésion et paiement sécurisé en ligne sont d'ores et déjà accessibles sur notre site www.studiosaintpalais.fr, assorti d'une messagerie réactive où vous pouvez nous écrire pour toute information : contact@studiosaintpalais.fr.

Studio Saint-Palais compte donc sur toutes les bonnes volontés qui le voudraient pour nous aider, de maintes manières possibles et chacun avec ses moyens, dans cette mission fédératrice et solidaire ô combien exaltante.

Pour le bureau de l'association,
Olivier MARVAUD, président

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES



Le Bureau de Crescendo version 2022

Crescendo

Suite à des changements au sein de Crescendo, l'association s'est réunie en assemblée extraordinaire en septembre et a élu un nouveau bureau dont le président est désormais Jean-Michel Picot.

La motivation est à son maximum, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour 4 jours de fête du **19 au 22 août 2022** sur l'esplanade du Concié pour la 22^e édition du festival.

L'actu de la Résidence du Lac

La Résidence du Lac participe à de nombreuses actions caritatives, à l'initiative des résidents ou à celle des salariés. C'est ainsi que, le 14 décembre, les résidents ont remis la somme de 200 € à la Mission Locale de Royan. Cette somme a été récoltée à la demande des résidents pour « aider les jeunes qui ont été privés de liberté pour sauvegarder notre santé », ont-ils indiqué. Une jolie manière de montrer leur reconnaissance !

Participer aux animations du Téléthon saint-palaisien est, chaque année, attendu par nos aînés. En 2020, malgré la Covid, la Résidence a pu récolter 300 €. Cette année, les actions se sont multipliées : loto avec les familles, vente de gâteaux réalisés par les résidents et les salariés, vente de tickets de tombola, d'affiches de la ville et de kits gourmands confectionnés par les résidents. Tous sont motivés pour battre le précédent record.

Deux de nos résidentes et notre bénévole, Madeleine Terrier, ont participé à l'opération « Tricot de Dordogne » en tricotant d'immenses écharpes aux couleurs du Téléthon afin de recouvrir le plus vieux clocher de France, celui de Brantôme.

Pour terminer l'année en beauté, la Résidence du Lac a participé à l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis ». Il s'agissait de remplir des boîtes de chaussures avec des cadeaux simples (quelque chose de bon, un produit de beauté, un mot doux ou un loisir) et de faire parvenir ces boîtes aux nécessiteux.

Par ces différentes actions, la Résidence souhaite rester ouverte sur l'extérieur, ancrée dans la ville comme dans la société.



Madeleine Terrier, bénévole, a accompagné le projet Tricot pour le Téléthon avec deux résidentes.



État civil

DU 11 SEPTEMBRE
AU 24 OCTOBRE 2021



NAISSANCE

Ezékiel VINET,
le 11 septembre



MARIAGE

Pauline BELLET
et Damien PRADEILLE,
le 18 septembre



DÉCÈS

Huguette BOUTIN
née COURIVAUD,
le 12 septembre

Bénédicte ROUSSEAU
née MORCLETTE,
le 7 octobre

Mireille BLONDIN née BIZET,
le 12 octobre

Ida de MONTI née BOUTET,
le 12 octobre

Pierre ANCRENAZ,
le 16 octobre

Jean-Pierre JOUBERT,
le 24 octobre

Résidence du Lac

Paulette JAMMET née PETIT,
le 17 septembre

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

C'est l'hiver : la majorité municipale slalome entre la politique de l'autruche et le bâton !

Que fait l'autruche face à un danger ? Elle enfouit sa tête dans le sable, se croyant ainsi complètement cachée. Faire la politique de l'autruche signifie que l'on refuse de voir le danger là où il est.

Des exemples ?

Malgré des signalements répétés depuis plus de cinq ans auprès des élus et de l'ex-commission Environnement sur la détérioration accélérée de la ligne côtière du secteur du Platin, la majorité a laissé pourrir la situation.

En réunion de quartier, notre édile prétendait ne rien pouvoir entreprendre, car il s'agissait d'une compétence du Domaine Maritime. On se demande bien comment la municipalité se débrouille pour procéder à la réfection régulière de la promenade de Steissingen (et des escaliers) qui sont sur le même Domaine Public Maritime??

Ce qui devait arriver arrive : la falaise s'effondre, attaquée à la fois par les grandes marées et par les eaux pluviales qui s'écoulent directement sur la plage.

Solution trouvée : le bâton !

Depuis deux ans on voit fleurir les interdictions : deux escaliers desservant la plage du Platin condamnés pendant la saison 2020. Un seul rouvert l'été dernier ; mais dès le mois d'octobre une grande partie du pittoresque Chemin des Douaniers interdite aux promeneurs dépités. Aucun espoir de réouverture prochaine. On attend le résultat de l'étude ADS...

Qu'il est loin le temps des engagements électoraux en faveur de notre patrimoine naturel.

La majorité a voté la location d'un radar 2 heures par semaine pour faire des contrôles, sauf en juillet/août ! Évidemment en saison, tout le monde sait qu'il n'y a aucun danger.

Mais pour les Saint-Palaisiens tout le reste de l'année ce sera le bâton !

Saint-Palais a enfin mis en service l'aire d'accueil des camping-cars, et autorisé certains parkings. Avec des conséquences positives sur la D25. Mais ils sont toujours plus nombreux à camper sur les voies publiques (trottoirs, aires en bord de route, parking du Belvédère) en infraction avec la législation qui permet le stationnement mais pas le camping. *C'est là qu'il faudrait arrêter de faire l'autruche et manier le bâton !!!*

Précisions sur nos votes en Conseil Municipal.

Le PLU actuellement en vigueur date du 8 août 2012. La révision en cours a été préparée en commission par un cabinet spécialisé. Ce dernier a appliqué les textes réglementaires auxquels il est impossible de s'opposer. C'est pourquoi nous l'avons voté bien qu'en désaccord sur certains points.

La révision pouvait attendre que la CARA ait finalisé son projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le nouveau SCOT risque d'obliger Saint-Palais à revoir sa copie.

Nous avons des propositions différentes sur le zonage : nous pensons que le projet de la mandature actuelle de construire 860 nouveaux logements est excessif.

Mais en commission nos propositions restent minoritaires et ne sont pas retenues.

Quant au changement du premier adjoint, nous avons été prévenus 48 heures avant de ce jeu de chaises musicales. Les raisons en restent mystérieuses et nous n'avons pas désiré participer à cette cuisine interne.

Mais que tout cela ne vous empêche pas de passer de douces fêtes de fin d'année.

À vous et tous ceux qui vous sont chers, Saint-Palais Pour Tous souhaite une **Bonne et heureuse année 2022.**

L'équipe Saint-Palais pour Tous
Facebook : Saint-Palais Pour Tous
www.stpptous.fr

COMMERCE

ILS S'INSTALLENT À SAINT-PALAIS-SUR-MER

Chirurgien-dentiste :
Jean-Luc Lagrave

📍 11 rue Henry Neaud
Le Dr Lagrave a rejoint le cabinet
du Dr Mestre depuis le 1^{er} novembre.
Tél : 05 46 23 12 55

Sage-femme :
Audrey Rolland

📍 12 rue des Ormeaux
Salle omnisports
Tél : 07 85 98 86 61

Infirmière :
Estelle George

📍 12 rue des Ormeaux
Salle omnisports
Tél : 06 81 57 11 57



SOLIDARITÉ

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

L'heure CIVIQUE charentaise-maritime

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur
lheurecivique.charente-maritime.fr

VERS LA MOBILITÉ UNIS SOLIDAIRES

Abonnement Reflet

Réception de 4 numéros à votre résidence principale, après retour du bulletin d'inscription dûment rempli. Tarif annuel : **20 €**.

**Abonnement 2022
au journal municipal**

Reflet

Résidences secondaires



Je soussigné(e)

NOM.....

PRÉNOM.....

demande à recevoir les bulletins municipaux
à l'adresse de mon domicile principal :

ADRESSE.....

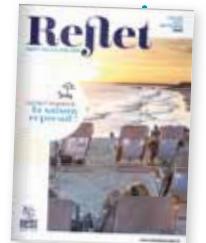
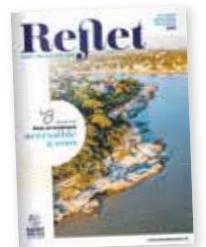
CODE POSTAL.....

VILLE.....

IMPORTANT !

Le règlement de l'abonnement s'effectue dorénavant auprès du Trésor public après réception à votre domicile de votre avis des sommes à payer sur lequel figurent les modalités de règlement. Merci donc de renvoyer uniquement ce coupon **avant le 31 janvier 2022** à :

HÔTEL DE VILLE
Abonnement Reflet
1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer





JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 samedi	1 mardi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi
2 dimanche	2 mercredi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi
3 lundi	3 jeudi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi
4 mardi	4 vendredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi
5 mercredi	5 samedi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche
6 jeudi	6 dimanche	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi
7 vendredi	7 lundi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi
8 samedi	8 mardi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi
9 dimanche	9 mercredi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi
10 lundi	10 jeudi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi
11 mardi	11 vendredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi
12 mercredi	12 samedi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche
13 jeudi	13 dimanche	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi
14 vendredi	14 lundi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi
15 samedi	15 mardi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi
16 dimanche	16 mercredi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi
17 lundi	17 jeudi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi
18 mardi	18 vendredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi
19 mercredi	19 samedi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche
20 jeudi	20 dimanche	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi
21 vendredi	21 lundi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi
22 samedi	22 mardi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi
23 dimanche	23 mercredi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi
24 lundi	24 jeudi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi
25 mardi	25 vendredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi
26 mercredi	26 samedi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche
27 jeudi	27 dimanche	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi
28 vendredi	28 lundi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi
29 samedi	29 mardi	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi
30 dimanche	30 mercredi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi
31 lundi	31 jeudi	31 jeudi		31 mardi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 vendredi	1 lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi
2 samedi	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi
3 dimanche	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi
4 lundi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche
5 mardi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi
6 mercredi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche	6 mardi
7 jeudi	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi
8 vendredi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi	8 jeudi
9 samedi	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi
10 dimanche	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi
11 lundi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche
12 mardi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi
13 mercredi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi
14 jeudi	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi
15 vendredi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi
16 samedi	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi
17 dimanche	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi
18 lundi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche
19 mardi	19 samedi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi
20 mercredi	20 mardi	20 vendredi	20 jeudi	20 dimanche	20 mardi
21 jeudi	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi
22 vendredi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi
23 samedi	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi	23 vendredi
24 dimanche	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi
25 lundi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche
26 mardi	26 samedi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi
27 mercredi	27 mardi	27 vendredi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi
28 jeudi	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi
29 vendredi	29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi	29 jeudi
30 samedi	30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi
31 dimanche	31 mercredi		31 lundi		31 samedi

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H



Un doute ?
Une question sur les déchets ?
05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi
(9h-12h30 / 14h-17h30)

Services municipaux

MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay
☎ 05 46 23 56 56
✉ mairie@stpalaisurmer.fr
www.stpalaisurmer.fr
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République
☎ 05 46 08 21 00
www.royanatlantique.fr
✉ saintpalais@royanatlantique.fr

CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

www.centreculturel.stpalaisurmer.fr

• MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70
✉ mediatheque@stpalaisurmer.fr
Lundi de 14h30 à 19h
Mardi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Vendredi de 14h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h

• CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun
☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87
✉ conservatoire@stpalaisurmer.fr

CENTRE NAUTIQUE

ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontailac
☎ 05 46 23 28 10
✉ centrenautiquenauzan@stpalaisurmer.fr

Autres services

LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert
☎ 36 31
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)
les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

• RELAIS POSTE COMMERÇANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.
☎ 05 46 23 73 18

SNCF

☎ 0 892 35 35 35

CARABUS

☎ 0 810 810 977

DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15
📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)
📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette (fermé le mardi et le dimanche)

SERVICE GESTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

☎ 05 46 39 64 64
✉ service-dechets@agglo-royan.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1^{er} janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis
Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi
Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches
Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours
Du 1^{er} octobre à mi-novembre : les mardis, jeudis, samedis et dimanches
De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

Numéros d'urgence

ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)

☎ 05 46 02 14 30

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES

☎ 05 46 06 05 00

CENTRE ANTI-POISON

☎ 05 56 96 40 80

POLICE MUNICIPALE

☎ 05 46 23 56 50
☎ 06 07 97 09 25

POLICE NATIONALE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

URGENCES MÉDICALES ☎ 15

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

- Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52 urgences : 05 46 39 52 18
- Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22 urgences : 05 46 22 21 70
- Polyclinique Saint-Georges : 05 46 05 07 94

TRANSPORT DES MALADES

- Ambulances Côte de Beauté : 05 46 05 27 50
- Ambulances Saint-Bernard : 05 46 05 51 18
- Malades assis : M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83 M. Philippon : 05 46 05 51 18



kenzophoto.ry



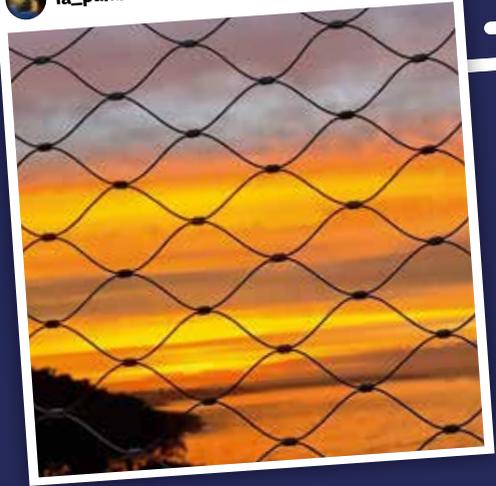
Instagram



la_palaisienne



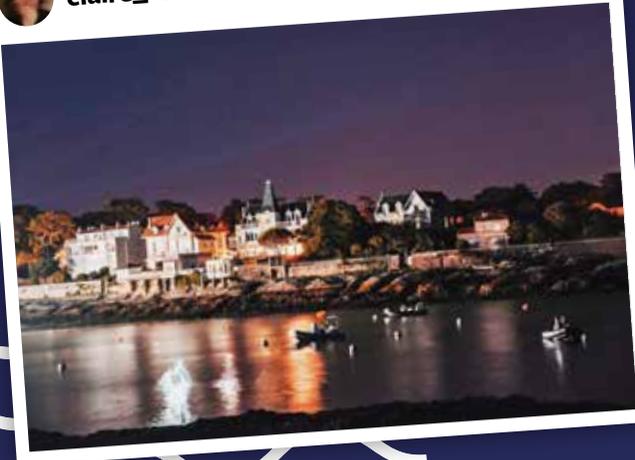
Instagram



claire_rouchon



Instagram



touatialexandre



Instagram



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer

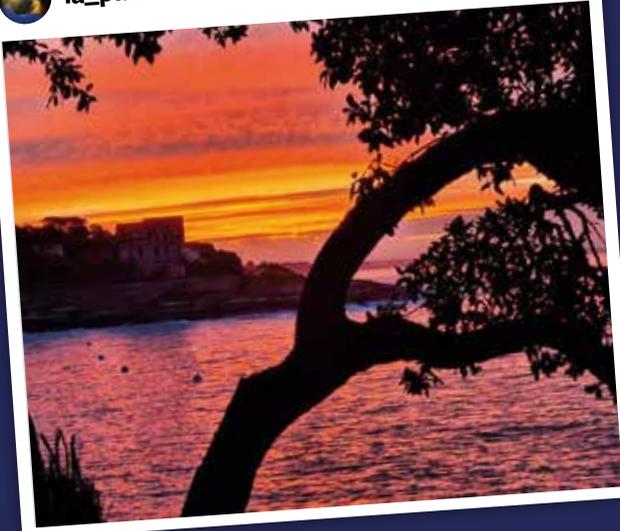




la_palaisienne



Instagram



cindy_idr



Instagram



pierrefaugeron



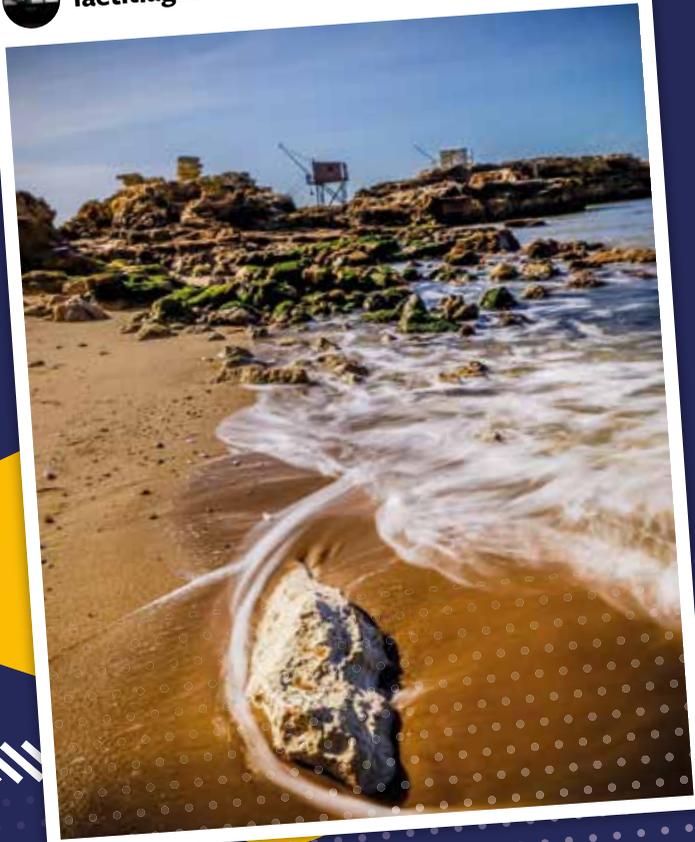
Instagram



laetitiaguichard



Instagram





L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE

2022

DOZ
MARITIME SERVICE



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**